

**Cont@ct**  
**n°4 du 15 octobre 2015**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Édito

## Co construire,

Construire ensemble et avec d'autres partenaires une nouvelle culture sportive...

Construire ensemble et avec les autres secteurs de la ligue nos nouveaux modes de coopération dans le cadre des nouvelles régions.

Construire avec le concours de l'échelon national, les coopérations interdépartementales qui permettront de nouvelles ambitions à un projet régional solidement adossé sur nos 2 champs de développement.

Construire dans la concertation les équipes « humaines » qui porteront bénévoles, professionnels et volontaires civiques associés, le développement, le rayonnement et l'engagement de l'UFOLEP dans des projets sportifs territoriaux en phase avec les besoins et les attentes de tous les publics.

Construire ensemble, dans la difficulté des circonstances, l'avenir de l'UFOLEP pour servir mieux le bien être actif de chacun et le bonheur commun.

Construire ensemble l'accueil, l'accompagnement, la formation des jeunes volontaires du service civique pour leur offrir des espaces d'engagement et faire bénéficier notre réseau d'un dynamisme militant renouvelé.

Nous serons plus solidaires avec les autres si nous savons être solidaires entre nous devant ces chantiers nombreux et déterminants. Nous ne pouvons que conjuguer nos compétences, réunir nos moyens, répartir les tâches, coordonner et rendre visibles nos actions... pour réussir notre structuration territoriale et assurer notre mission éducative, sociale et citoyenne avec et pour les publics les plus larges, dans la confiance et la solidarité.

**Philippe MACHU**  
**Président de l'UFOLEP nationale**

**POLE VIE FEDERALE**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



VOUS N'ÊTES PAS ENCORE MEMBRE DE FEDAIRSPORT , [REJOIGNEZ-NOUS !](#)

L'actualité des Acteurs des Équipements  
de Sports et de Loisirs

[Accéder au site](#)

## ACTUALITES FEDAIRSPORT

06/10/2015

---

### FEDAIRSPORT

#### donne rendez-vous à ses adhérents et partenaires au FSB – Cologne

A l'occasion du salon FSB qui se tiendra à Cologne du 27 au 30 octobre prochain, FEDAIRSPORT réunira ses adhérents et partenaires autour d'un petit déjeuner le **jeudi 29 octobre à 9h30**.

[Information](#)

---

## ACTUALITES

---

### Une conférence très éclectique pour réguler le sport professionnel

"Il incombe à l'Etat d'intervenir en tant que régulateur pour offrir aux acteurs du secteur les conditions juridiques et institutionnelles les mieux adaptées pour mieux s'organiser et fonctionner." C'est ainsi que Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports, a présenté vendredi 2 octobre à la presse, aux côtés de son ministre de tutelle Patrick Kanner, la "Grande Conférence sur le sport professionnel français" qui sera installée le 7 octobre prochain et dont les conclusions sont attendues pour mars 2016...

Cette conférence devra identifier les grands défis qui se posent au sport professionnel à travers six groupes de travail thématiques : les relations institutionnelles au sein du sport professionnel ; la régulation juridique et éthique ; la régulation financière ; la compétitivité au plan européen ; le développement du sport professionnel féminin ; **l'exploitation des enceintes sportives. Ce dernier point concerne particulièrement les collectivités territoriales, propriétaires de 99% des stades et salles utilisés par les clubs professionnels.** "De plus en plus de collectivités rechignent aujourd'hui à investir dans des enceintes utilisées par des clubs professionnels. ". [...]

05/10/15 - Localtis.info – Jean Damien Lesay – Lire l'article : [cliquez ici](#)

### **Budget quasi stable en 2016 pour les sports ?**

A priori, c'est une bonne nouvelle. Le projet de loi de finances 2016, rendu public jeudi 1er octobre, annonce une augmentation de 17 % des fonds alloués au ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, à 1,059 milliard d'euros, auxquels s'ajoutent les 264 millions d'euros du Centre national pour le développement du sport (CNDS), soit un total de 1,324 milliard (0,36 % du budget de l'Etat), contre 1,174 milliard un an auparavant. [...]

02/10/15 - lemonde.fr – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **JO-2024 : L'État précise sa participation au budget de candidature de Paris**

Sur un budget de candidature estimé à 60 millions d'euros sur deux ans (2015-2017), les pouvoirs publics apporteront un total de 30 millions d'euros à Paris 2024, répartis entre la Ville de Paris (10 millions), la Région Île-de-France (10 millions) et l'État (10 millions).[...]

02/10/15 - sportetsociete.org – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **Pas d'obligation d'équiper tous les lieux de pratique sportive de défibrillateurs à l'ordre du jour**

Dans une question écrite au ministre des Sports, le député du Nord Thierry Lazaro regrettait que seulement 15% des stades français fussent équipés d'un défibrillateur et que 500 morts subites eussent eu lieu en 2014 dans un stade ou dans un gymnase. Etant donné que des études ont montré que le taux de survie des victimes est de 85% si un défibrillateur est utilisé dans les minutes suivant la perte de conscience contre 3% à 5% dans le cas contraire, le parlementaire souhaitait savoir si des mesures seraient prises "rapidement" pour que l'ensemble des lieux de pratique sportive soient obligatoirement équipés d'un défibrillateur.[...]

02/10/15 - Localtis.info – Jean Damien Lesay – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **Sports motorisés : un nouveau formulaire pour évaluer les impacts sur l'environnement**

Les ministères de l'Intérieur, des Sports ainsi que de l'Ecologie viennent de co-signer un projet d'arrêté - pris pour l'application de l'article R. 331-24-1 du code du sport - relatif aux épreuves et compétitions de sports motorisés sur les voies non ouvertes à la circulation publique. [...] Ce texte impose en particulier la prise en compte des exigences de protection de l'environnement lors de l'organisation de compétitions de sports motorisés dans les espaces naturels. [...]

30/09/15 -Localtis.info – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

### **La proximité, facteur déterminant de la pratique sportive chez les jeunes Franciliens**

"Un jeune Francilien sur cinq ne s'adonne à aucune activité physique régulière, un sur trois ne fréquente pas de club sportif régulièrement." A partir de ce constat, l'IRDS (Institut régional de développement du sport d'Ile-de-France) a cherché, dans son dernier dossier publié le 25 septembre, à identifier les principaux freins à la pratique sportive. Où l'on se rend compte que les obstacles tiennent tant aux contraintes personnelles des enfants qu'aux coûts de la pratique et au **manque d'infrastructures de proximité...** [...]

25/09/15 - Localtis.info- Jean Damien Lesay – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **La FFB et l'AMGVF s'engagent contre les offres anormalement basses**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) et l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) se sont engagées dans une action de sensibilisation dans l'intérêt des collectivités et pour la pérennité des entreprises et des emplois qu'elles procurent. Les marchés publics (avec le secteur HLM) représentent environ 20% de l'activité du bâtiment, soit 25 milliards d'euros en 2014, pour une production totale du bâtiment estimée à 124 milliards d'euros HT. [...]

24/09/15 - Batiweb – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **La Bretagne a ouvert son site web dédié au sport-santé**

Alors que le projet de loi sur la santé, actuellement en discussion au Parlement, prévoit de faire de la prévention et des soins par le sport des outils de santé publique à part entière, la Bretagne vient de se doter d'un outil à la fois informatif et pratique.[...]

23/09/15 - Localtis.info- Jean Damien Lesay – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **Michel RAVIART, nouveau Président de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CFTIS) de la Fédération Française de Football**

Michel RAVIART succède à Jean-Pierre LUCIANI à la présidence de la CFTIS. Vice-Président de la CRTIS de la Ligue Nord Pas de Calais, Michel RAVIART a fait partie du GT « relations extérieures » de la CFTIS animé par Denis Cheminade. Il a

## COMMUNICATION

participé à la rédaction et présenté les derniers règlements fédéraux (Terrains-Installations Sportives, Eclairage et Futsal) auprès de la CERFRES (Commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs). Fondateur et ancien dirigeant d'Osmose Ingénierie, Michel RAVIART a travaillé depuis près de 40 ans à la réalisation puis à la maîtrise d'œuvre de nombreuses installations sportives. Il a été Président de la Fédération des Sols Sportifs (F2S devenue Fedairsport) et reste expert auprès de l'AFNOR pour la normalisation des terrains de grands jeux.

---

### **FUTSAL - Le nouveau Règlement fédéral des installations sportives de futsal est paru au BO du Ministère**

Avis no 2015-002 du 16 juin 2015 de la commission d'évaluation des projets de règlement fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES) sur le projet de règlement fédéral des installations sportives de futsal

[http://www.sports.gouv.fr/IMG/BO/Septembre2015/jsv\\_20150004\\_0000\\_p000.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/BO/Septembre2015/jsv_20150004_0000_p000.pdf)

---

## **ÉQUIPEMENTS**

---

### **Et si le Parc des Princes était vendu au Qatar ?**

La Mairie de Paris serait prête à céder le Parc des Princes au Qatar pour une somme qui avoisinerait les 100 millions d'euros révèle le Parisien dans son édition de vendredi. Le processus de cession du Parc des Princes semble bel et bien enclenché. Le quotidien francilien assure que des discussions secrètes entre la direction du PSG et l'état-major de la Ville de Paris, propriétaire du Parc des Princes, se sont déroulées en ce début d'année pour savoir à quel prix la mairie serait prête à céder le stade de la porte de Saint-Cloud. En revanche, rien n'est sûr quant à l'identité de l'auteur de la requête. [...]

02/10/15 – sport24.lefigaro.fr – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **Un stade dans un centre commercial pour le XV de France**

Le stade Milton Keynes, qui accueille le match France - Canada jeudi soir, est posé dans un cadre bien particulier : un centre commercial énorme. Pour comprendre ce qu'est Milton Keynes, il faut le vivre, le voir. Sans réel centre, cette ville nouvelle de 200 000 habitants est fendue de longues lignes droites, larges, freinées par de très nombreux ronds points qu'on renonce à compter. Entre deux lacs, des bouts de verdure : une piste de ski indoor, des centres commerciaux immenses. C'est au cœur de l'un d'entre eux qu'est posé - mais vraiment posé - le MK Stadium, inauguré par la reine en novembre 2007. [...]

01/10/15 – lequipe.fr – Lire l'article : [cliquez ici](#)

### **Le jeu de rugby, arme de destruction massive des terrains de football**

Sur une pelouse naturelle, une mêlée ou un ruck peuvent transformer un terrain de sport en véritable champ de bataille. Et les footballeurs ont horreur de ça. Dans les meilleurs stades, elle ressemble à un véritable billard, pour permettre au ballon de rouler avec fluidité. En Angleterre, elle est un art majeur qui justifie, dans les budgets annuels des clubs, des sommes dix fois supérieures à la France, jusqu'à un million d'euros. La pelouse qui sert de terrain d'expression au football de haut niveau n'a que trois adversaires dans la vie. La négligence. La météo. Et le rugby. Le partage des stades suscite des tensions entre ballons rond ou ovale quasiment chaque saison. [...]

01/10/15 – slate.fr – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **Nouveau Longchamp, un bâtiment pur-sang**

Tel un cheval au galop, le nouveau bâtiment de l'hippodrome de Longchamp arbore un profil dynamique, fuyant et aérien. Conçu par l'architecte Dominique Perrault, la future structure se veut résolument moderne et en phase avec les critères internationaux du monde des courses hippiques. Interview.. [...]

29/09/15 – batiactu.com – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **Avec le futsal, la zone commerciale de Chambly se tourne vers les loisirs**

Un tout nouveau complexe de futsal, en attendant la livraison d'un cinéma de sept salles fin octobre, et l'aménagement d'un futur ensemble dédié aux activités ludiques : le développement de la zone commerciale des Portes de l'Oise à Chambly passe aujourd'hui par les loisirs. [...]

29/09/15 – leparisien.fr – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **Saint-Ouen : toujours pas de décision sur la rénovation du stade Bauer**

« Le Red Star appartient bien à l'identité populaire de Saint-Ouen mais on n'est pas des magiciens [...] Je ne suis pas prêt à brader tout un budget (NDLR : communal) pour un club professionnel », a lancé lundi soir, à son conseil, William Delannoy, le maire UDI de Saint-Ouen, à propos de la rénovation du stade Bauer. [...]

29/09/15 – leparisien.fr – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

### **En octobre, Bercy deviendra l'« Accorhotels Arena POPB »**

C'est maintenant officiel : après s'être appelé palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) puis Bercy Arena, la salle polyvalente du XII<sup>e</sup> arrondissement va être rebaptisée « Accorhotels Arena POPB » le mois prochain.

Ce contrat de « naming » devrait rapporter 1 M€ par an à la Ville, selon la délibération approuvée ce lundi par le Conseil de Paris. Le partenariat sera signé le 8 octobre pour une durée de dix ans, avec une option de prolongation de cinq ans renouvelable une fois. [...]

28/09/15 - leparisien.fr – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **Le Mondial-2019 de rugby aura bien lieu au Japon**

Le Japon organisera bien le Mondial-2019 de rugby: après plusieurs semaines de tensions, la fédération internationale (World rugby) a approuvé lundi le nouveau plan du pays organisateur, qui prévoit notamment que la finale aura lieu à Yokohama. [...]

Selon le nouveau plan pour cette première Coupe du monde disputée en Asie, les matches initialement prévus au Stade national, qui ne sera pas construit en raison d'un surcoût, auront lieu au Tokyo Stadium (49.000 places) alors que la finale sera jouée à Yokohama (69.000 places). [...]

28/09/15 - liberation.fr– Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **De l'huile de friture pour éclairer le stade Geoffroy-Guichard !**

Saint-Etienne Métropole va s'appuyer sur l'association d'insertion Ondaine Agro pour lancer un projet sans doute unique en France : collecter les huiles de friture usagées auprès des restaurateurs pour les transformer en biodiesel. Ce biodiesel remplacera le fioul pour alimenter les chaufferies de bâtiments communaux (écoles, centres techniques...) mais aussi le groupe électrogène qui est utilisé (en complément) pour éclairer Geoffroy-Guichard les soirs de match. [...]

26/09/15 - leprogres.fr – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **Stade de Tokyo-2020: le ministre japonais des Sports démissionne**

Le ministre japonais des Sports a annoncé vendredi avoir remis sa démission à la suite de l'abandon du projet initial de construction du principal stade des jeux Olympiques de 2020, dont le coût de 1,87 milliard d'euros avait fait scandale au Japon. [...]

25/09/15 - Yahoo Sports – Lire l'article : [cliquez ici](#)

---

### **Stade de Bordeaux : la pelouse hybride prête à transformer l'essai**

Dans ses récents classements, la Ligue du football professionnel situe la pelouse du Matmut Atlantique au top niveau de la ligue 1, devancée par le seul Parc des Princes. Le terrain a également passé avec succès l'épreuve de ses premiers événements non liés au foot et au rugby. [...]

23/09/15 - Lemoniteur.fr – **Lire l'article** : [cliquez ici](#)

---

## **PUBLICATIONS – OUVRAGES – COMMUNICATIONS**

---

### **Les publications de FEDAIRSPORT**

Dans le cadre de ses commissions, FEDAIRSPORT édite des documents techniques :

- Remplacement d'un terrain synthétique en fin de vie,
- Recommandations pour intégrer le développement durable à la construction des Gazons Synthétiques,
- Document d'aide à la rédaction du Règlement de la Consultation, Recommandations relatives à l'entretien et la rénovation des terrains de tennis"
- Conseils pour la maintenance et la régénération des terrains en gazon naturel,
- Conseils pour la rénovation d'un sol sportif intérieur,
- Conseils pour la rénovation d'un court de tennis,
- Nouvelle charte de garantie "Terrains de football en gazon synthétique,
- Guide assurance: quelles sont les assurances en matière de surface sportive ?
- Plaquette Ingénierie
- Dispositif de préparation des supports de revêtements de sols de salles indoor : rappel des normes

**Télécharger les plaquettes FEDAIRSPORT** : [cliquez ici](#)

---

FEDAIRSPORT, Construisons ensemble pour le sport et les loisirs !  
[www.fedairsport.com](http://www.fedairsport.com) - [contact@fedairsport.com](mailto:contact@fedairsport.com)

### Nouveau site ressource développement durable !

Dans le cadre de l'accompagnement des comités à la prise en compte du développement durable dans leurs actions territoriales, l'UFOLEP Nationale lance un site internet spécifique à la thématique !

La plateforme regroupe tous les outils qui ont été créés par l'UFOLEP depuis son engagement dans une démarche durable, et renvoie aux ressources de la Ligue de l'Enseignement, de la Mission Sport et développement durable du Ministère de la ville de la jeunesse et des sports et du mouvement sportif : [cliquez ici pour y accéder](#)

Les comités et associations UFOLEP peuvent également consulter les appels à projets liés au développement durable, suivre les projets menés par l'UFOLEP Nationale, s'inscrire dans les divers groupes de travail et collaborer à la construction d'une base de données nationale qui recense toutes les actions menées sur les différents territoires.

C'est aussi une vitrine de l'engagement de l'UFOLEP dans le développement durable. Fédération sportive pionnière dans la thématique, ce site permettra de renforcer sa notoriété et de développer de nouveaux partenariats au service du réseau.

Pour contribuer à l'alimentation du site et pour des infos supplémentaires, vous pouvez contacter :

**Bruno AGUIAR VALADAO** – chargé de mission Développement Durable

[baguiarvaladao.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:baguiarvaladao.laligue@ufolep-usep.fr) / 06 84 31 64 80

### Rencontres EEDD Ligue

La Ligue de l'Enseignement et les Francas, en collaboration avec l'UFOLEP et l'USEP, organise les **3, 4 et 5 novembre prochain les 6èmes Rencontres Nationales sur l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable à Buis les Baronnies (26)**.

**La matinée du 5 novembre est réservée à une réunion spécifique UFOLEP pour notre groupe de travail.** Un temps de présentation du plan d'action "DD" pour la saison est prévu par Amandine SINGLA et Bruno AGUIAR ainsi qu'un temps d'échange avec les CD/CR concernant la mise en place des projets sur vos territoires.

Une prise en charge par l'UFOLEP Nationale est possible pour les membres du groupe national DD.

Pour consulter le programme et vous inscrire: <http://evenement.laligue.org/les-6emes-rencontres-nationales-de-leducation-a-lenvironnement-et-au-developpement-durable/>

## Profil de Poste

**Intitulé du Poste :** Éducateur(trice) sportif(ve)

**Date d'effet :** 2 Novembre 2015

**Lieu de travail :** Calais et environs

**Type de Contrat :** CDD 3 ans – 35h hebdomadaire (parfois soirée et week-end)

**Salaire :** Groupe 4 Convention collective du sport

### **Missions :**

Participe à la mise en œuvre du projet de développement du Comité Départemental de l'UFOLEP 62.  
Force de proposition dans le cadre de la politique de développement territoriale

### **Activités Principales :**

- Promouvoir une approche des pratiques sportives résolument éducative et porteuse de valeurs (de respect, de solidarité, de socialisation et de vivre ensemble,...)
- Préparer, Encadrer et animer les activités sportives en respect de la législation.
- Développer la pratique d'activités physiques et sportives dans les quartiers prioritaires du bassin du calaisis.
- Développer et adapter les activités sportives pour des publics cibles et des thématiques
- Participer à la définition du projet de développement
- Élaborer, mettre en place et évaluer les projets.
- Développer des partenariats en lien direct avec la mission exercée
- Mobilisation du réseau d'associations affiliées dans ses actions

### **Conditions à remplir :**

Formation de niveau 4 minimum (BPJEPS APT ou Licence STAPS APA)

BAFA, BAFD souhaités

Expériences avec des publics adolescents et/ou personnes âgés souhaités

Sensibilité au monde associatif

Maitrise des logiciels Microsoft office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook), Internet, messagerie

Bon sens relationnel, capacité d'innovation et de prise d'initiative

Permis B et disponibilité soir et week-end

*Les candidatures (CV accompagné obligatoirement d'une lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Michel COEUGNIET – Président du Comité Départemental UFOLEP du Pas de Calais  
Par mail au Délégué Départemental [ufolep62@lique62.org](mailto:ufolep62@lique62.org) avant le 26 octobre 2015*

**POLE COMMUNICATION**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

## SALONS D'AUTOMNE



Le grand rendez-vous  
de l'achat public  
**17, 18, 19 novembre 2015**  
**Paris - Porte de Versailles**

L'UFOLEP sera présente du 17 au 19 novembre au **SALON DES MAIRES** (Parc des expositions - Porte de Versailles, Paris). A cette occasion l'UFOLEP animera un stand mutualisé avec la Ligue de l'Enseignement sur les thématiques suivantes :

- La refondation de l'école, les nouvelles activités périscolaires (NAP), la formation des animateurs – le positionnement du mouvement associatif.
- Le numérique – l'animation des territoires ruraux
- Le Service civique universel

Une possibilité également pour nous de présenter nos dispositifs sur les thématiques santé, seniors, Femmes et sport, .....

**le salon européen de l'éducation**  
un événement de la Ligue de l'enseignement

le plus grand **SALON PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION**

le plus grand **SALON DE L'ORIENTATION DES JEUNES**

THÈME À L'HONNEUR 2015 :  
"FORMATIONS ET MÉTIERS POUR UNE PLANÈTE DURABLE".

**DU JEUDI 19 AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015**  
**9H30 - 18H PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES**  
[www.salon-education.com](http://www.salon-education.com)

PARTENAIRES  
MAIRIE DE PARIS | casden | MAIRIE | mgel | **iledeFrance**

## COMMUNICATION

L'UFOLEP sera présente du 20 au 22 novembre 2015 au **SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION** pour animer un stand dans le cadre de la cité de l'éducation. A cette occasion une animation I danse sera proposée aux visiteurs en collaboration avec le comité UFOLEP des Yvelines.

Par ailleurs l'UFOLEP proposera également une pratique sportive et des démonstrations en home ball en partenariat avec la **société Home Ball**. Offres tarifaires et présentation des équipements sur [UFOLEP.org](http://UFOLEP.org)



En parallèle le 20 novembre à l'espace VIP Ligue seront organisés la 6eme édition des Trophées génération développement durable en partenariat avec la société ECOCUP et la quatrième édition du concours photos dont la thématique portait en 2015 sur sport à travers les éléments naturels.



A noter les animations sportives/activités qui seront proposées en partenariat avec la MGEN via le comité régional UFOLEP Ile-de-France et ses animateurs.

## COMMUNICATION

A noter la conférence sur Femmes et empowerment qui sera co organisée avec l'association We Talk au forum Jean Macé le jeudi 19 novembre de 10h45 à 13h.

Plus d'infos : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

**POLE FORMATION**  
**documentation**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# JURYS NATIONAUX CQP ALS 2016 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

## TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2016 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
<b>Vendredi 5 février 2016</b>	<b>26 janvier 2016</b>
<b>Mercredi 18 mai 2016</b>	<b>2 mai 2016</b>
<b>Mardi 12 juillet 2016</b> <i>Jury interfédéral ouvert</i>	<b>30 juin 2016</b>
<b>Vendredi 14 octobre 2016</b>	<b>4 octobre 2015</b>

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

## UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

Nous vous communiquons la dernière mise à jour du tableau de synthèse des **4 modules** de formation, pour le dernier semestre 2015, auxquels nous vous proposons de participer,

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

**Attention !** Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2015).

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF - Plan de formation 2015 - 14-14Oct2015.doc>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

**PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2<sup>ème</sup> semestre 2015**

<b>N° Modules</b>	<b>Intitulés des Modules</b>	<b>Publics visés</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Coût du stage</b>	<b>Date butoir d'inscription</b>
<b>18</b>	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecourisme.html</a>	Formateurs PSC, titulaires du BNMP3/PAE3/PICFPSC (8 mini / 28 maxi)	<b>09/11 ou 25/11 ou 26/11</b>	Toulouse - Val-de-Marne - Chambéry - Seine-et-Marne - Montpellier	150 €	<b>23/10/2015</b>
	Référents territoriaux Kid Bike (vélo jeunes) <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfkidbike.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfkidbike.html</a>	Techniciens et porteurs de projets des comités (10 mini / 20 maxi)	<b>7 et 8 novembre 2015</b>	Bourges	80 €	<b>23/10/2015</b>
<b>15</b>	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques des comités UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html</a>	Délégués et cadres départementaux (8 mini / 20 maxi)	<b>19 et 20 novembre 2015</b>	Paris	300 €	<b>30/10/2015</b>
<b>4</b>	Formation à l'accompagnement VAE <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationaccompagnementvae.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationaccompagnementvae.html</a>	Toute personne chargée au sein des comités d'accompagner les candidats à la VAE - (8 mini / 20 maxi)	<b>15 et 16 décembre 2015</b>	Paris	300 €	<b>13/11/2015</b>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

### MODULE N° 4

### FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT VAE

#### Objectifs

- Être capable d'accompagner les candidats prétendant à une certification par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience
- Maîtriser la méthode et la procédure VAE

#### Public

- Toute personne chargée au sein de son comité d'accompagner les candidats à la VAE

#### Contenu

- Éléments réglementaires - la loi de modernisation sociale
- L'organisation de l'accompagnement
- L'auto formation
- La méthode
- Les procédures
- Les jurys VAE

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris

#### Intervenants

- Intervenant extérieur
- Benoît BEAUR : Chargé de mission

#### Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

#### Dates de la Formation – Lien pour inscription en ligne

Les 15 et 16 décembre 2015 au siège de l'UFOLEP national à Paris

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

### MODULE N° 15

### LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPECIFIQUES AUX PRATIQUES DES COMITES UFOLEP

#### Objectifs de formation

- Connaître le cadre réglementaire des assurances
- Connaître les principes de base des assurances
- Accompagner les associations dans le respect de ses obligations

#### Public visé

- Délégués et cadres départementaux

#### Éléments de contenus

- Le cadre réglementaire
- Les outils de l'assurance
- La formation continue : le e-learning

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris (Récamier)

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Formateur APAC: Jean-Pierre NEMIROVSKI
  - Nicolas ARMAND : IARD, DTN Adjoint UFOLEP

#### Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

**Les 19 et 20 novembre 2015**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

### MODULE N°18

### FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

#### Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

#### Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	8 minimum / 28 maximum (par session)	Plusieurs lieux

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Stéphane LALANNE : Instructeur de secourisme
  - Mauricette LEMAITRE : Instructrice de secourisme
  - Isabelle COLLAVET : Instructrice de secourisme

#### Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous avez le choix entre ces différentes dates et lieux de formation :

- 9 novembre 2015 à Chambéry (*Région Rhône-Alpes*)
- 25 novembre 2015 en Seine-et-Marne (*Région Ile-de-France*)
- 26 novembre 2015 à Montpellier (*Région Languedoc-Roussillon*)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

## FORMATION DE REFERENTS TERRITORIAUX KID BIKE (vélo jeunes)

### Objectifs de formation

- Être capable de concevoir un projet d'animation du « apprendre à faire du vélo - savoir rouler » sur mon territoire en direction des publics « enfance – jeunesse ».
- Être capable d'élaborer un projet pédagogique pour l'animation d'une école de vélo en club. de l'initiation au vélo au perfectionnement technique en prenant en compte les caractéristiques des publics (petite enfance, enfance, jeunesse).
- Être capable d'encadrer des séances / cycles Kid Bike vers une progression technique basée sur les fondamentaux du VTT.

### Public visé

- Animateur vélo / référent technique-projet auprès du comité UFOLEP chargé de promouvoir les pratiques éducatives de mobilité à vélo et développer l'accueil des publics enfants et jeunes au sein du réseau associatif (associations de cyclisme, école de sport, ...). 1 personne par comité UFOLEP (possibilité d'une 2<sup>ème</sup> personne en fonction des places disponible).

### Éléments de contenus

- Présentation du projet éducatif et de progression technique
- Ingénierie de projet de promotion du « savoir rouler » en direction des collectivités territoriales (coordonnateurs « enfance – jeunesse, temps d'activités périscolaires, ...)
- Connaissance des publics concernés (enfants, jeunes)
- Illustration et mise en situation pédagogique par niveau de pratique, compétence technique et thématique (orientation, mécanique, prévention et sécurité, ...) lors d'un événementiel « kid bike ».
- Appropriation des outils techniques et pédagogiques

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	10 minimum / 20 maximum	CREPS de Bourges (18)

### Intervenants

- Techniciens
- Porteurs de projet

### Coût du stage

- Frais d'inscription : 80 €
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale
- Dotation d'outils techniques et pédagogiques lors de l'AG nationale 2015 aux comités UFOLEP : [http://www.tech.ufolep.org/forms/forms\\_a/cms/index\\_form.php?us\\_action=aperçu&us\\_id\\_formulaire=desc\\_xml\\_fm\\_resonance\\_fm\\_1426008466.xml](http://www.tech.ufolep.org/forms/forms_a/cms/index_form.php?us_action=aperçu&us_id_formulaire=desc_xml_fm_resonance_fm_1426008466.xml)

### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

**Les 7 et 8 novembre 2015 à Bourges**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html>

## STAGES DE FORMATEURS PSC – 2015

Ci-dessous les dates du dernier stage de formateurs PSC, pour l'année 2015 :

**3<sup>ème</sup> stage** : du 5 décembre (19H) au 12 décembre (13H) - Pyrénées-Atlantiques (64)

24 personnes maximum

### **Équipe d'encadrement :**

↳ Stéphane LALANNE, Charly GONZALEZ, Jean-Marc ANDRE et Laurence BRIEN

Pour participer à la formation, vous devez impérativement nous transmettre les pièces suivantes ([esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr)) :

- PSC1 **datée de moins de 3 ans au moment de l'inscription** (pas d'AFPS ni de SST)
- Une attestation de co-encadrement (*doc. administratif*)
- Un certificat médical (*doc. administratif*)
- La fiche d'inscription dûment complétée (*doc. administratif*). Attention, merci de nous retourner la fiche avec l'ensemble des chapitres instruits par vos soins. En effet, nous avons eu quelques soucis avec une préfecture l'an passé qui a ajourné le jury pour des raisons purement administratifs.
- Un chèque d'un montant de 750 € par participant (salariés) ou de 300 € par participant (bénévoles, élus) à l'ordre de l'UFOLEP nationale
- La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Les *documents administratifs* sont disponibles auprès du Pôle Formation.

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

**POLE FORMATION**  
**stages**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**BF2O spécifique - Activités cyclistes**  
**Le 21 novembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités cyclistes - BF2O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le 21 novembre 2015 à Cabriès (13)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 18 ans</li> <li>✚ Avoir validé le BF1O Activités cyclistes</li> <li>✚ Avoir participé au tronc commun BF2</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département ou région</li> <li>✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe formation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Technique et Pédagogie</li> <li>✚ Législation</li> <li>✚ Sécurité de la pratique</li> <li>✚ Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Tenue de sport</li> <li>✚ Livret de Formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Valérie ALIX
<b>Responsable formation</b>	Jean-Luc SERVAUX
<b>Formateur (s)</b>	
<b>Coût par stagiaire</b>	40 € sans hébergement
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60</p> <p> <a href="mailto:ufolepaca@yahoo.fr">ufolepaca@yahoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolepaca.fr">www.ufolepaca.fr</a>)</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> </ul>

**BF1A spécifique – Activité Physique d'Entretien  
Les 15 et 21 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 15 et 21 novembre 2015 (9h/18h) au CRJS d'Orléans La Source (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé la Période probatoire et participé au Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur APE</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Volume horaire : 16 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes, crayon</li> <li>✚ Livret de formation</li> <li>✚ Tenue de sport (chaussures d'intérieur)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € (repas compris)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>7 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 70 euros (ordre « <i>UFOLEP Centre</i> »)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**BF 1 O - Gymnastique (masc. et fém.)**  
**Les 7-14-21 novembre et 6 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique (masc. et fém.) - BF1 O complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	7-14-21 novembre 2015 de 14h à 17h30 et le 6 décembre 2015 de 9h à 13h. FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 14 ans minimum) -</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir Juge niveau 6, 7 et 8 (connaissance de la brochure)</li> <li>✚ Former son regard à l'évaluation d'une prestation</li> <li>✚ Participer activement à l'équipe technique de son association</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 28 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Christelle GUARINI
<b>Formateur (s)</b>	Marie DA SILVA – Laurie DELEPLACE – Saïd CHAIBDRAA
<b>Coût par stagiaire</b>	45 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ <a href="mailto:crufa@laligue62.org">crufa@laligue62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>6 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a>)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF 2 O - Gymnastique (masc. et fém.)**  
**Les 7-14-21 novembre et le 6 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique (masc. et fém.) - BF2 O complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	7-14-21 novembre 2014 de 14h à 17h30 et le +6 décembre 2015 de 9h à 13h FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) (avoir 16 ans minimum)</li> <li>✚ Être titulaire d'un O1 complète <u>ou</u> BF1O complet <u>et</u> de la PSC1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir Juge niveau 4, 5, 6, 7, et 8 (connaissance de la brochure)</li> <li>✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe de formation.</li> <li>✚ Être capable de juger en compétition pour son association à son niveau de pratique</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 18 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Christelle GUARINI
<b>Formateur (s)</b>	Audrey GRAS – Sébastien POTTIER
<b>Coût par stagiaire</b>	45 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p> 03 20 00 17 30   <a href="mailto:crufa@lique62.org">crufa@lique62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>6 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a>)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF2O option 3 - Gymnastique (masc. et fém.)  
Les 7-14-21 novembre et le 6 décembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Gymnastique (masc. et fém.) - BF2 O option 3</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	7-14-21 novembre 2014 de 14h à 17h30 et le 6 décembre 2015 de 9h à 13h FFSEP LILLE 2 - 9 rue de l'Université - 59790 RONCHIN
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 18 ans minimum</li> <li>✚ Être titulaire d'une O2 complète <u>ou</u> BF2O complet <u>et</u> de la PSC1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir Juge niveau 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (connaissance de la brochure)</li> <li>✚ Être capable concevoir et animer une séance de formation</li> <li>✚ Être capable de prendre la fonction de responsable des juges sur une compétition sous la tutelle de la commission technique</li> <li>✚ Être capable de proposer des actions liées au jugement</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée</u> : 10 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique          UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Christelle GUARINI
<b>Formatrice</b>	Christelle GUARINI – Nadège HEUGHEBAERT
<b>Coût par stagiaire</b>	45 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord 16 place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ <a href="mailto:crufa@lique62.org">crufa@lique62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>6 novembre 2015</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a>)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Nord»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF2O spécifique - Gymnastique artistique**  
**Les 15 et 22 novembre + 13 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	Gymnastique (GAF) – BF2O spécifique
<b>Dates et Lieu du stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Spécifique Jugement : les dimanches 15 et 22 novembre 2015, de 10h à 16h, et le dimanche 13 décembre 2015, de 10h à 12h30, à La Rochette (77)</li> <li>✚ Examen : le dimanche 13 décembre 2015, de 13h30 à 16h, à La Rochette (77)</li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Avoir une licence UFOLEP 2015/2016, avoir + de 16 ans</li> <li>✚ Être titulaire du BF1O de base ou du BF1O complet</li> <li>✚ Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle au cours de la saison 2014/2015</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être titulaire du BF2O : formation permettant de juger aux niveaux 4, 5, 6, 7 et 8 (BF2O complet) ou aux niveaux 5, 6, 7 et 8 (BF2O de base)</li> <li>✚ Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Technique et pédagogie</li> <li>✚ Législation et réglementation</li> <li>✚ Sécurité de la pratique</li> <li>✚ Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Clé USB</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	ROBERT Anthony
<b>Responsable formation</b>	DOQUOY Audrey
<b>Formatrices</b>	DIDIER Julia – DOQUOY Audrey
<b>Coût par stagiaire</b>	<p><b>50 €</b>  Non inclus : restauration (réfrigérateur et micro-ondes à disposition)  Pas d'hébergement prévu</p>
<b>Inscriptions / Informations</b>	<p>Date limite d'inscription : <b>Jeudi 5 novembre 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ A envoyer à votre Comité Départemental qui validera et transmettra à :   UFOLEP Seine-et-Marne  Maison de l'Enseignement – Impasse du Château  77000 La Rochette:  <a href="mailto:ufolep.usep77@orange.fr">ufolep.usep77@orange.fr</a>   01.64.87.12.62</li> <li>➔ À présenter le jour d'entrée en formation :  votre fiche « période probatoire » et votre livret de formation délivré par votre Délégué Départemental</li> </ul>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ 1 fiche d'inscription téléchargeable sur le site <a href="http://www.cd.ufolep.org/seineetmarne">www.cd.ufolep.org/seineetmarne</a></li> <li>✚ 1 photo à coller sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant de votre association et libellé à l'ordre de « UFOLEP Seine-et-Marne »</li> </ul>
<b>Règlement</b>	À l'issue de la formation, une facture sera adressée directement à votre association et/ou comité départemental.

**BF 1 A spécifique – Marche nordique**  
**Les 14 et 15 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Marche nordique – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du samedi 14 novembre (9h) au dimanche 15 novembre (17h) Au Manoir du Chambon, à Montignac (24) ( <a href="http://manoirduchambon.org">http://manoirduchambon.org</a> )
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li> Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)</li> <li> Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>16 heures de formation</b> (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Technique et Pédagogie</li> <li> Législation</li> <li> Sécurité de la pratique</li> <li> Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable formation</b>	Patrick MANS
<b>Formateur</b>	Patrick MANS
<b>Coût par stagiaire</b>	90 € (hébergement, restauration, documents sur clé USB)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Dordogne          82 avenue Georges Pompidou – BP 80010          24001 PERIGUEUX Cedex</p> <p> 05 53 02 44 15   <a href="mailto:ufolep@laligue24.org">ufolep@laligue24.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>06 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Dordogne</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF1A - SARBACANE**  
**Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>SARBACANE - BF1A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Sarbacane 1<sup>er</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
<b>Coût par stagiaire</b>	<p>130 € repas compris, sans hébergement  180 € repas compris, avec hébergement  + 10 € pour le tee-shirt</p>
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**TRONC COMMUN (BF 1)**  
**Le 28 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Tronc Commun (BF1)</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 28 novembre 2015 au CREPS d'Aix-en-Provence (13)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015-2016)</li> <li> Avoir réalisé la période probatoire de 20h au sein de son association</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Place de la Fédération dans le mouvement sportif</li> <li> Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Valérie ALIX
<b>Responsable formation</b>	Gérard FIORENTINO
<b>Formateur</b>	Charles-Baptiste AGOSTINI
<b>Coût par stagiaire</b>	40 € (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA          192 rue Bertin Horace          13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60   <a href="mailto:ufolepaca@yahoo.fr">ufolepaca@yahoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>20 novembre 2015</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> dossier d'inscription (téléchargeable sur <a href="http://www.ufolepaca.fr">www.ufolepaca.fr</a> )</li> <li> 1 chèque (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> »)</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**TRONC COMMUN BF1<sup>er</sup> degré**  
**Le 14 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1<sup>er</sup> degré</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 14 novembre 2015 au CRJS Orléans La Source (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	 Papier + crayon
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formatrice</b>	Mauricette LE MAITRE – Jacky ROBICHON
<b>Coût par stagiaire</b>	20 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>6 Novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> La fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque du montant de 20 euros (ordre « <i>UFOLEP Centre</i> »)</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**TRONC COMMUN BF1<sup>er</sup> degré**  
**Le 21 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1<sup>er</sup> degré</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 14 novembre 2015 à l'UFOLEP du Cher (18)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	 Papier + crayon
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formatrice</b>	Jacky ROBICHON
<b>Coût par stagiaire</b>	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre          Avenue du Parc Floral          45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>13 Novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> La fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque d'un montant de 25 € libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**TRONC COMMUN (pour BF1)**  
**Le 14 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Tronc Commun (BF1)</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le 14 novembre 2015 au CRAF de Liévin (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	André COUPLET
<b>Formateurs</b>	André COUPLET – Éric HUCQ – Thérèse LE GOFF
<b>Coût par stagiaire</b>	20 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  <a href="mailto:crufa@lique62.org">crufa@lique62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>9 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF1A - TIR À L'ARC**  
**Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF1A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Tir à l'arc 1<sup>er</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir à l'arc</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
<b>Coût par stagiaire</b>	<p>130 € repas compris, sans hébergement  180 € repas compris, avec hébergement  + 10 € pour le tee-shirt</p>
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**BF10 - TIR À L'ARC**  
**Les 20-21-22 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF1 O complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 20-21-22 novembre 2015 à Mont-Près-Chambord (41)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et avoir 16 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir officiel 1<sup>er</sup> degré en Tir à l'arc</li> <li>✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive et matériel de tir</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateurs</b>	M. BENTHANANE – S. JUERY – C. LEPINAY – F. PELLETIER
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 70 € ou 100 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**BF 1 O spécifique - TIR À L'ARC**  
**Le 5 décembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF 1 O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu du stage</b>	Le 5 décembre 2015 à Nœux-Les-Mines (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 16 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> <li>✚ Avoir participé à un Tronc Commun (BF1)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir officiel 1<sup>er</sup> degré en Tir à l'arc</li> <li>✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 8 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation (si vous l'avez)</li> <li>✚ Tenue sportive et matériel sportif</li> <li>✚ Règlement technique</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Jean-Marie LEFER
<b>Formateurs</b>	LEFER Jean Marie – DUTTY Alain
<b>Coût par stagiaire</b>	20 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Flandre-Artois  Jean-Claude SABLE  Maison des Sports  9 rue Jean Bart  62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24  ✉ <a href="mailto:crufa@live.fr">crufa@live.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>19 novembre 2015</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Nord-Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF2A - TIR À L'ARC**  
**Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF2A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 20-21-22 novembre 2015 et les 29-30-31 janvier 2016 à Mont-Près-Chambord (41)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2015/2016</i>) et 18 ans minimum</li> <li>✚ Être titulaire du BF1A ou A1 validé <b>et</b> de la PSC1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Tir à l'arc 2<sup>ème</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région</li> <li>✚ Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 50 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de Formation</li> <li>✚ Tenue sportive et matériel de tir</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER
<b>Coût par stagiaire</b>	130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 130 € ou 180 € selon l'option choisie + 10 € pour le tee-shirt, libellé à l'ordre de l'UFOLEP Centre</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**BF 1 O spécifique – Tir**  
**Les 7 et 8 novembre 2015**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	Tir sportif – BF1O Spécifique
<b>Dates et Lieu du stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Lieu du stage : Stand de Tir (770 Rue de Chemeau - 45560 St Denis en Val)</li> <li>✚ Horaires : 8h / 20h</li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP pratiquant l'activité TIR UFOLEP</li> <li>✚ Avoir une licence UFOLEP 2015/2016 et avoir + de 17 ans</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire et participé à Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation</li> <li>✚ Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique.</li> <li>✚ Identifier et prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors.</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Volume horaire : 24 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Michel LAGARDE
<b>Formateur (s)</b>	ALLIAUME Sylvain – Didier COLSON
<b>Coût par stagiaire</b>	50 € (prévoir pique-nique + hébergement en sus)
<b>Inscriptions / Informations</b>	<p>Sur le site internet  <a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du Comité Régionale (<a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a>), en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre  Avenue du Parc Floral  45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>30 octobre 2015</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque du montant de 50 euros (ordre « UFOLEP Centre »)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**POLE VIE SPORTIVE**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# ÉGALITÉ

LE

# GUIDE



*Développons l'égalité entre les **femmes** et les **hommes** dans les **associations***

UN OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC

DES EXPLICATIONS POUR COMPRENDRE

DES LEVIERS DE CHANGEMENTS



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

2015

# Un guide, pourquoi ?

Les engagements internationaux et européens de la France, sa législation et ses principes de respect des droits humains proclament l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est pour autant constaté chaque année la persistance d'inégalités dans de nombreux domaines (voir Chiffres clés - parution annuelle du ministère chargé des droits des femmes <http://femmes.gouv.fr/publications/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>). Cette persistance fait l'objet d'études qui conduisent à mettre en lumière les préjugés véhiculés inconsciemment par chacun-e-, œuvrant à notre « cœur » défendant contre l'égalité que l'on croyait pourtant respecter... Et lorsque la prise de conscience a eu lieu, les bonnes volontés se trouvent souvent démunies quant à la mise en œuvre réelle et effective de l'égalité.

Le guide « Développons l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations », réalisé par la Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône, propose d'aider les associations qui le souhaitent à développer l'égalité en leur sein. Il fournit des outils pour faciliter le travail de mise à jour des inégalités éventuelles, des pistes de réflexion pour analyser, comprendre, expliquer la situation potentiellement inégalitaire et identifier les freins ainsi que des leviers de changement pour agir globalement et concrètement.

## La démarche proposée

Prendre en compte l'égalité femmes hommes procède d'une démarche simple, pouvant se résumer par la formule « connaître, comprendre, agir! » :

- Quelle est la situation dans notre association ? Pour le savoir, il faut établir une photographie précise. Il ne faut pas se contenter d'un affichage général car les inégalités sont souvent cachées. Le guide vous propose des tableaux et des questionnements que vous pouvez utiliser pour vous aider à établir cette photographie.
- Quelle analyse peut être faite de la situation ainsi mise en lumière ? Il s'agit de comprendre les freins et les stéréotypes qui se jouent. Le guide vous donne quelques éléments généraux de compréhension.
- Comment agir ? L'analyse effectuée orientera les solutions à apporter. Le guide propose des pistes d'action (non exhaustives).

# Sommaire

*Le présent document vous propose de vous aider dans une mise en œuvre simple de l'égalité.*

<b>1. L'égalité dans le fonctionnement interne</b>	page 6
■ Diagnostic « bénévolat associatif »	page 7
■ Diagnostic « instances décisionnelles »	page 9
■ Diagnostic « employeur »	page 12
<b>2. L'égalité dans les actions</b>	page 16
■ Démarche générale	page 17
■ Consulter les diagnostics nationaux sur les thématiques suivantes :	
▶ Culture	page 18
▶ Médias	page 20
▶ Éducation	page 22
▶ Équipements et loisirs socio-éducatifs	page 24
▶ Sport	page 26
▶ Économie sociale et solidaire	page 29
▶ Agriculture	page 31
▶ Création d'entreprise	page 32
<b>3. Boîte à outils</b>	
■ Aide-mémoire égalité	page 35
■ Structures ressources	page 39

# L'égalité

## dans le fonctionnement interne

Qui fait quoi au sein de mon association ?

Qui sont les adhérent-e-s et les bénévoles ?

Qui sont les dirigeant-e-s ? Qui occupe quelle fonction ? Qui assume quelle(s) tâche(s) ?

Vous êtes une association employeur ? Quelle est la situation des femmes et des hommes que vous salariez ?

Faire une « photographie » la plus précise possible de la situation en fonction de chaque sexe permettra de mettre à jour d'éventuelles inégalités cachées. Les pages qui suivent vous proposent des tableaux à renseigner pour vous aider dans ce travail d'autodiagnostic. Une fois l'état des lieux réalisé, l'analyse approfondie des inégalités éventuelles mises à jour permettra de définir des priorités d'actions.

Pour vous aider, vous pouvez vous appuyer sur la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de votre département (Direction départementale de la cohésion sociale - et de la protection des populations). Il existe aussi de nombreuses associations qui pourront vous apporter un éclairage constructif.



	Femmes	Hommes
Combien y a-t-il de femmes et d'hommes membres de l'association ?		
Combien y a-t-il de bénévoles ?		
Plus précisément parmi les bénévoles, combien y a-t-il de bénévoles que vous considérez comme réguliers ?`		
Combien de bénévoles ont bénéficié d'une formation prise en charge par l'association ? (formation technique, formation à la gestion associative...)		

### Que repérez-vous ?

Remarquez-vous des différences significatives entre les femmes et les hommes ? Et si oui, sur quelles rubriques portent-elles ?

.....

.....

.....

.....

.....

### Votre association compte peu de membres de l'un des deux sexes ?

Votre association par son histoire, son champ ou ses modes d'intervention, est-elle considérée comme une association plutôt réservée aux femmes ou aux hommes selon les stéréotypes évoqués précédemment ?

### Comment agir ?

- ▶ Si possible, affiner le diagnostic en interrogeant les habitant-e-s/le public sur l'image de votre association, les raisons d'un éventuel désintérêt par l'un ou l'autre sexe.
- ▶ Dans les démarches de communication, privilégier les visuels mettant en scène des femmes et des hommes agissant ensemble de la même façon, employer un « féminin » et un « masculin » (ex. : « Adhérent et adhérente »), activer ensemble les stéréotypes « féminins » et « masculins » mais sans les associer à une image respectivement « féminine » et « masculine » puisque chaque individu développe ses propres centres d'intérêts et doit donc pouvoir se retrouver dans votre proposition (ex : « Vous souhaitez être bénévole au service des autres\*, dans une dynamique d'action\*\*, rejoignez-nous ! »).

\*Activation d'un champ plutôt culturellement associé aux femmes

\*\*Activation d'un champ plutôt culturellement associé aux hommes

## **Votre association compte des adhérent-e-s des deux sexes mais peu ou moins de l'un des deux sexes parmi vos bénévoles ?**

### **Moins de femmes bénévoles ?**

Avez-vous regardé du côté des contraintes familiales et domestiques ? Ces activités sont encore largement assumées par les femmes (voir Chiffres clés précités (<http://femmes.gouv.fr/publications/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>)). Elles sont chronophages (« la double journée des femmes ») et peuvent constituer un frein à l'engagement associatif et/ou à l'investissement en formation.

### **Moins d'hommes bénévoles ?**

Une des réponses sera peut-être un champ d'intervention de votre association traditionnellement et culturellement considéré comme « féminin » (« l'éducation » ou « le soin aux personnes » par exemple).

Par ailleurs, en miroir aux explications précédentes sur le manque de temps des femmes, les hommes sont encore culturellement investis de la mission de « l'homme gagne-pain » et surinvestissent parfois la sphère professionnelle (horaires tardifs, etc.) renforcés en cela par la culture française du présentisme qui induit de rester tard au travail pour prouver sa compétence professionnelle et son engagement dans le travail.

## **Comment agir ?**

- Réaliser une enquête de terrain auprès des adhérent-e-s : l'idéal est de connaître précisément auprès des adhérent-e-s les freins potentiels à leurs engagements.
- Prêter attention aux horaires et lieux proposés pour les réunions et les formations en prenant en compte les obligations familiales et personnelles des mères et des pères (ex : à 20h30, les enfants sont couchés... ce qui n'est pas le cas à 18h30 où tout est à faire, (bains, devoirs, repas...)).
- Sonder (anonymement ?) vos adhérent-e-s pour connaître les disponibilités les plus intéressantes.
- Faire choisir les créneaux horaires de réunions (attention au vote à la majorité si vous avez une majorité d'un des deux sexes...).
- Étudier la possibilité du recours au chèque emploi service universel (CESU) pré-financé pour le financement de garde pendant que le parent bénévole s'investit (ou d'aides à domicile) <http://www.cesu.urssaf.fr>
- Organiser un mode de garde ou des activités pour les enfants de vos bénévoles concomitant aux temps des activités.
- Utiliser internet, la messagerie, ou la visio conférence pour une gestion plus souple de l'investissement associatif.
- Afficher l'engagement de votre structure en faveur d'un bénévolat qui se concilie avec la parentalité, ce qui bénéficiera aux femmes comme aux hommes.

	Femmes	Hommes
Nombre de bénévoles		
Nombre total des membres composant l'instance dirigeante (conseil d'administration, comité de direction, conseil collégial)		
Présidence		
Coprésidence		
Vice-présidence		
Trésorerie		
Secrétariat		
Vice-secrétariat		
Autres administrateurs avec fonctions		
Autres administrateurs sans fonction		

### Que repérez-vous ?

Constatez-vous une différence entre le nombre de femmes et d'hommes au niveau des bénévoles et des instances décisionnelles ?

.....

.....

.....

Quels postes à responsabilité sont occupés et par qui ?

.....

.....

.....

Constatez-vous une sous-représentation de l'un ou l'autre des sexes dans les instances décisionnelles et à certaines fonctions ?

Si vous regardez la situation sur plusieurs années (les années précédentes), la sous-représentation se trouve-t-elle confirmée ?

.....

.....

.....

### **Peu ou pas d'hommes dans les instances de direction de votre association ou à certaines fonctions ?**

Les hommes sont statistiquement au niveau national, tous secteurs confondus, plus présents dans les instances dirigeantes des associations que les femmes (la présidence des associations est en particulier encore très majoritairement assurée par des hommes, quand bien même l'association compterait autant de bénévoles des deux sexes (voir chiffres clefs précités). Si ce n'est pas votre cas, les explications principales tiennent peut-être à l'image et à l'histoire de l'association, au domaine d'intervention considéré comme « féminin », à la disponibilité limitée des adhérents hommes de l'association, etc.

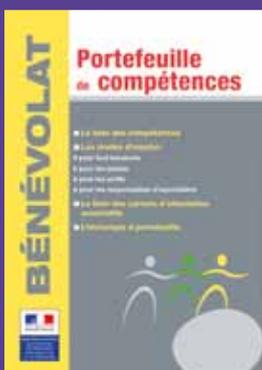
### **Peu ou pas de femmes dans les instances décisionnelles ?**

Les mécanismes suivants peuvent entrer en jeu et expliquer une sous-représentation des femmes aux instances de direction ou à certaines fonctions :

- ▶ La construction sociale du féminin peut amener certaines femmes à s'auto-censurer et ne pas poser leur candidature à la présidence, poste investi d'une image de pouvoir et de responsabilité dans laquelle elles ne se reconnaîtraient pas (et « on » ne les reconnaîtrait pas ?). De la même façon, une prépondérance d'hommes aux postes de président, vice-président, trésorier au cours des mandatures successives peut être liée aux qualités projetées sur ces postes et celles que l'on attribue inconsciemment aux hommes (représentation, autorité, logique, rigueur).
- ▶ Les contraintes anticipées liées à l'exercice de responsabilités en termes de disponibilité et de mobilité peuvent également constituer un frein. D'autant plus, nous l'avons vu, que les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches familiales et domestiques.

### **Comment agir ?**

- ▶ La mise en œuvre de l'égalité dans les instances dirigeantes de l'association suppose, avant toute chose, d'avoir agi en amont, c'est-à-dire d'avoir travaillé sur les freins à l'engagement bénévole des deux sexes (image de l'association ; communication ; prise en compte des contraintes familiales et professionnelles, etc. Voir pages précédentes).
- ▶ Interroger les membres et les bénévoles pour savoir pourquoi elles et ils n'entrent pas dans le conseil d'administration ; questionner celles et ceux qui en font partie pour comprendre pourquoi elles et ils n'ont pas posé leurs candidatures aux postes à responsabilité. Si des personnes du même sexe se sont présentées à plusieurs reprises mais n'ont pas été retenues, sonder (anonymement) pour en connaître les raisons profondes.
- ▶ Identifier et communiquer sur les profils des « postes » afin d'apporter une meilleure visibilité et connaissance de leur contenu concret. Pour vous aider, vous pouvez utiliser le portefeuille de compétences (<http://www.associations.gouv.fr/>) réalisé par le ministère chargé de la vie associative.



- Encourager à la prise de responsabilité, renforcer le sentiment d'efficacité professionnelle, développer le tutorat, valoriser les compétences et ressources de vos bénévoles, par des formations, par exemple de prise de parole en public. Contact en Rhône-Alpes pour une parité associative :

<http://www.paracor-rhonealpes.fr>

- Repenser le fonctionnement des instances : limiter le cumul des mandats, réduire la durée des mandats, développer la cogestion des responsabilités, mettre en place des actions de discriminations positives (dispositions statutaires contraignantes imposant la parité ou la proportionnalité), etc.
- Travailler sur l'image de la présidence : pouvoir solitaire ou collégialité ? Co-présidence mixte ?



- Repenser les temps associatifs (la planification des réunions et leurs horaires, prendre en compte les coûts liés aux obligations familiales, utiliser les outils et techniques de communication à distance, voir page 8).



	Femmes	Hommes
Combien y a-t-il de salarié-e-s ?		
Combien y a-t-il de personnes cadres ?		
Parmi ces cadres, combien de personnes ont bénéficié de promotion interne au cours de leur carrière dans l'association ?		
Délai moyen d'obtention des promotions ?		
Combien y a-t-il de personnes à des postes d'encadrement ?		
Parmi ces personnes, combien ont bénéficié de promotion interne au cours de leur carrière ?		
Quel délai pour obtenir des promotions ?		
Quelle est la rémunération moyenne annuelle ?		
Et en fonction de chaque niveau hiérarchique (ou catégorie)		
Combien y a-t-il de personnes en CDI ?		
Combien y a-t-il de personnes en CDD ?		
Combien y a-t-il de personnes à temps partiel ?		
Combien de personnes sont actuellement en congé parental ?		
Quel est l'écart entre le salaire d'une personne rentrant de congé parental, et le salaire moyen d'une personne n'étant pas partie en congé parental ?		
De qui se composait le jury dans les dix derniers jurys de recrutement ?		
Dans les dix derniers jurys de recrutement, qui occupait la présidence ?		

*Rappel de la législation du travail : si vous employez plus de 50 salariés, vous êtes tenus aux obligations légales et réglementaires du droit du travail en matière d'égalité professionnelle suivantes : établissement d'un rapport de situation comparée, d'un plan d'action, mise en œuvre de négociations collectives, etc. Cf. article L1141-1 et suivants du code du travail*

### Que repérez-vous ?

**Remarquez-vous des différences significatives entre les femmes et les hommes ? Et si oui, sur quelles rubriques portent-elles ? En particulier, que remarquez-vous concernant les salaires ? et les personnes en situation précaire (CDD, temps partiel) ?**

.....

.....

.....

.....

**Vous constatez des différences marquées dans le déroulé de carrière, les rémunérations, l'accès aux responsabilités, etc., entre les femmes et les hommes salarié-e-s de votre association ?**

**Voici quelques éléments de compréhension :**

- ▶ La culture du présentisme, de la cooptation, l'image inconsciente associée au pouvoir peut conduire à privilégier les hommes dans les promotions internes, dans le recrutement des cadres ou des personnes ayant des responsabilités d'encadrement.
- ▶ L'utilisation unique de termes comme « être disponible », « avoir de l'assurance », « avoir le sens des responsabilités » ; « avoir un potentiel évolutif » dans les offres d'emploi ou les critères de sélection peut conduire à n'attirer/ne retenir que des hommes car ces termes renvoient à des caractéristiques culturellement associées plutôt au masculin.
- ▶ Le temps partiel, le congé parental est socialement admis pour les femmes, très peu pour les hommes.

### **Comment agir ?**

- ▶ Inscrire des objectifs en termes d'égalité femmes/hommes dans les projets associatifs (cela marque et officialise la volonté politique du collectif).
- ▶ Opérer une veille statistique en réalisant annuellement un rapport chiffré de la situation des femmes et des hommes.
- ▶ Porter une attention sur vos plaquettes de communication, site internet (visuels de mixité dans l'exercice des fonctions représentées, termes employés, etc.).
- ▶ Afficher votre respect des temps de vie par des mesures effectives qui faciliteront notamment la parentalité (temps de travail annualisé, plages horaires flexibles, attention portée aux horaires de début et de fin des réunions, accès aux services de conciergerie, chèque emploi service universel, prise du congé paternité, instauration de journée de découverte du lieu de travail par les enfants du personnel...).
- ▶ Féminiser et masculiniser les noms des métiers pour que chacun-e puisse s'y projeter.
- ▶ Rédiger vos offres d'emploi en veillant à activer ensemble les stéréotypes « féminins » et « masculins » pour attirer le plus de candidatures différentes possibles (ex : « profil recherché : sens des relations humaines\*, logique, rigueur\*\*), de même pour les critères utilisés lors de la sélection des candidat-e-s.
- ▶ Oser la mixité dans les métiers (des femmes dans le bâtiment, cf. les campagnes de la CAPEB, des hommes dans les secteurs du social et des soins).

\* Activation d'un champ plutôt culturellement associé aux femmes- mais pas uniquement rempli par les femmes dans la réalité

\*\*idem version hommes

**La formation des salarié-e-s****Femmes****Hommes**

La formation des salarié-e-s	Femmes	Hommes
Combien de personnes ont accédé à la formation continue cette année ?		
Combien de personnes ont bénéficié du DIF ?		
Combien de personnes ont été orientées vers des formations diplômantes ?		
Combien de bénévoles ont bénéficié d'une formation prise en charge par l'association ? (formation technique, formation à la gestion associative...)		
Combien de personnes suivent actuellement une VAE ?		
Combien de personnes ont déjà bénéficié d'une formation à l'égalité ?		

**Que repérez-vous ?**

**Remarquez-vous des différences significatives entre les femmes et les hommes ? Et si oui, sur quelles rubriques portent-elles ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**Comment agir ?**

- ▶ Porter attention aux conditions de formation par rapport aux charges familiales de vos salarié-e-s.
- ▶ Concevoir des programmes de formation qui allient le développement personnel et la formation technique.
- ▶ Porter attention à la qualité des entretiens d'évaluation : moment propice pour prendre en compte les projets des salarié-e-s et construire avec elles et eux leurs parcours professionnels.



# L'égalité

## dans les actions

Pour permettre des transformations concrètes, pour favoriser l'émancipation individuelle et collective, la prise en compte de l'égalité ne doit pas se limiter à assurer l'accès de chacun-e-s, bénévoles et salarié-e-s, aux postes à responsabilités dans l'association.

Avoir des hommes et des femmes au conseil d'administration, participant à égalité, c'est bien. Mais quel impact si, par ailleurs, les actions que vous engagez véhiculent des stéréotypes "féminins" et "masculins"? Si dans les activités quotidiennes, les uns et les unes, sont enfermés-e-s dans des rôles, assignés-e-s à des tâches liées aux représentations dominantes de ce qui est féminin et de ce qui est masculin? Si les inégalités sont reproduites?

**La question de l'égalité doit être traitée de façon transversale pour toutes les actions, toutes les activités de l'association. L'outil proposé ci-après invite ainsi à prendre en compte l'objectif d'égalité femmes/hommes, filles/garçons dans chacune des actions menées par l'association, à chaque étape du projet.**

**Dans les pages qui suivent, vous trouverez notamment des données précises et actualisées par secteur d'activités:**

■ Culture	page 18
■ Médias	page 20
■ Education	page 22
■ Équipements et loisirs socio-éducatifs	page 24
■ Sport	page 26
■ Économie sociale et solidaire	page 28
■ Agriculture	page 30
■ Création d'entreprise	page 32



**En amont, au stade de la construction de l'action :**

- ▶ Entourez-vous de femmes et d'hommes pour élaborer votre projet (au moins 30 % de l'un ou de l'autre sexe). Cela devrait permettre de prendre en compte les contraintes des deux sexes, à condition d'établir également les conditions de l'expression pour permettre à celles et ceux qui n'oseraient pas, de prendre la parole.
- ▶ Intégrer des objectifs « égalité » adaptés à votre secteur. À vous de définir ceux prioritaires pour votre action (référez-vous aux diagnostics nationaux précités et faites-vous aider, voir pages suivantes).
- ▶ Questionner votre pratique et vos représentations pour éviter la reproduction inconsciente des stéréotypes. Pour ce faire, organiser une formation sur les questions d'égalité peut s'avérer bien utile pour vous-même, les bénévoles, les salarié-e-s et les participant-e-s à l'action.
- ▶ Définir votre public cible: combien de femmes et combien d'hommes et pour chaque sexe les caractéristiques (âge, niveau de formation, etc.) ainsi que les éventuelles contraintes particulières (facilités d'accès aux modes de transports en commun, aux modes de garde...). Étudier quelles pourraient être les incidences (positives et négatives) de votre nouvelle action sur les femmes et sur les hommes, sur les filles et sur les garçons.
- ▶ Porter attention aux supports visuels et textuels (bonnes pratiques possibles : femme et homme ayant le même rôle sur une photographie, pas que des garçons pour illustrer des activités sportives, féminisation et masculinisation des noms des rôles sociaux et professionnels, etc.).

**Pendant le déroulé de l'action :**

- ▶ Mesurer l'impact de votre action en établissant un suivi spécifique des objectifs propres à l'égalité.
- ▶ Apporter les éventuelles corrections nécessaires en fonction des constats que vous aurez établis.
- ▶ Communiquer sur vos résultats auprès du public, de votre public, de vos financeurs (notamment si vous avez bénéficié de financements européens).

**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES****QUI DIRIGE ?** Ce sont les hommes qui dirigent

- 92 % des théâtres consacrés à la création dramatique
  - 89 % des institutions musicales
  - 78 % des établissements à vocation pluridisciplinaire
  - 59 % des centres chorégraphiques nationaux
- ... Et qui concentrent les subventions (2,3 M€ contre 1,7 M€)

**QUI PRODUIT ?**

- 97 % des musiques que nous entendons dans nos institutions ont été composées par des hommes.
- 94 % des orchestres programmés sont dirigés par des hommes.
- 85 % des textes que nous entendons ont été écrits par des hommes.
- 78 % des spectacles que nous voyons ont été mis en scène par des hommes.
- 57 % ont été chorégraphiés par des hommes.

**LES FREINS AU CHANGEMENT**

- Les candidates sont toujours moins nombreuses que les candidats
- Frein psychologique : les femmes pensent qu'elles n'ont pas la légitimité pour accéder aux postes de direction et elles s'auto-censurent.

Les hommes investis dans les activités artistiques professionnelles sont plus nombreux ; mais les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'investir dans les activités artistiques en amateur.

- La création évoque le couple « le créateur et sa muse ».
- Le talent est inné et explique seul la qualité d'une œuvre ? Non, elle dépend aussi du temps qu'on a pu lui consacrer, du nombre de collaborateurs/trices qu'on a pu réunir, de la rencontre avec le public, du relais médiatique, du réseau...

*Diagnostic national issu des rapports de Reine Prat de juin 2006, « Accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité » ; et celui de mai 2009, « Accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité - n° 2 De l'interdit à l'empêchement ».*

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Essayer d'atteindre un seuil minimum de 33 % de l'un ou l'autre sexe (« seuil de mixité »).
- Veille statistique et développement d'une obtention de données sexuées.
- Charte de l'égalité pour le spectacle vivant afin d'encourager tous les intervenants clés à s'engager en faveur de l'égalité des sexes.
- Organisation de rencontres non-mixtes avec des femmes de théâtre, des musiciennes, des directrices ou administratrices d'institutions (meilleure prise de parole, constitution de réseau).
- Abolir les assignations sexuées : les femmes ne jouent que des rôles « féminins » et les hommes ne jouent que des rôles « masculins ». Le théâtre n'est qu'une affaire de convention et cette règle n'a été imposée que récemment. S'inspirer de la danse qui a déjà franchi ces barrières.

**Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique :**

- Nombre de spectacles d'auteur-e-s- chorégraphes femmes et hommes diffusés - nombre total de spectacles diffusés
- Nombre de metteur-e-s en scène / nombre total de mise en scène
- Nombre de productrices et de producteurs / nbre total de spectacles produits

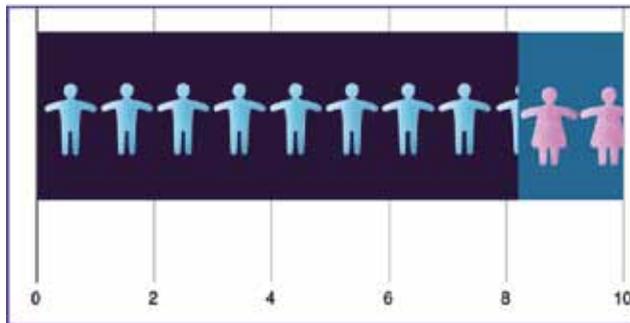
**À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

- Association H/F : <http://www.hfrhonealpes.fr>



**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- La proportion de femmes parmi les personnes mentionnées dans la presse n'est que de 17 % en 2006.



- Présence des expert-e-s dans l'ensemble des médias retenus dans les corpus analysés par le rapport 2011 de la commission nationale sur l'image des femmes dans les médias : 8 hommes pour 2 femmes (Graphique ci-contre).

- Les femmes sont peu nombreuses aux postes de responsabilité dans les médias : proportion de femmes inférieure à 10 % dans les postes de direction stratégique.
- Position différenciée entre hommes et femmes : les femmes sont cantonnées dans des spécialités moins prestigieuses, ou des médias moins convoités (presse professionnelle ou technique, presse dite « féminine »).

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :**

- Les femmes apparaissant dans les médias sont, le plus souvent, soit anonymes, soit en position de victimes, soit citées comme ayant un lien familial avec un homme, alors que les hommes sont très majoritairement cités avec leur fonction.
- Leur image est dégradée (« porno chic ») ou alors stéréotypée.
- Culte de la minceur excessive.

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Constitution d'un vivier d'expert-e-s à mobiliser
- Entraînement à l'expression dans les médias (média-training)
- Opération de sensibilisation :
  - Organisation de festivals, de débats publics, de pétitions, présentation de documentaires (ex : festival de films réalisés par des femmes).
- Regarder les initiatives provenant d'autres pays :
  - Par exemple au Royaume-Uni : moins de 15 % des films Britanniques ont été écrits par des femmes. En réaction, un atelier d'écriture pour les femmes scénaristes a été créé : « *She Writes* ».

Les médias considérés sont la télévision, le cinéma, la presse, la radio et la publicité sous toutes ses formes (affichage, TV, magazines.

Sources :

FIA - rapport gender 2010 : « Manuel de bonnes pratiques pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et promouvoir l'égalité des chances dans les secteurs du cinéma, de la télévision et du théâtre en Europe ».

Rapport d'études - Bilan 2010 de l'ARPP : Publicité et image de la personne humaine.

Rapport d'information n° 375 de la délégation aux droits des femmes du Sénat-2007,

Rapports 2008 et 2011 de la commission nationale sur l'image des femmes dans les médias (le rapport 2011 dresse le bilan d'une année d'application après la signature par certains médias le 13 octobre 2010 d'un acte d'engagement pour une démarche d'autorégulation visant à améliorer l'image des femmes dans les médias)

## **ARPP: Autorité de régulation professionnelle de la publicité.**

L'ARPP, existant depuis le 19 août 1935 en France, est une association interprofessionnelle privée de type loi de 1901. Sa mission est de parvenir à concilier liberté d'expression publicitaire et respect des consommateurs. Ce n'est pas un organisme public. Cet organisme examine les publicités de la presse, les campagnes nationales, et les web vidéos, et leur accorde ou pas la recommandation « Image de la Personne Humaine ». Pour cela, il faut que les publicités respectent le principe de dignité de la personne humaine (pas de nudité sans rapport avec le produit, pas de représentation dégradante, pas de réduction d'un sujet au statut d'objet sexuel), les publicités ne doivent pas reprendre des clichés négatifs sur les hommes ou les femmes (cliché de la "blonde"), et elles doivent respecter des critères de décence (pas de violence, de soumission, d'actes sexuels).

En 2010, 103 803 publicités ont été analysées, dont 93 398 visuels pour la presse, 5540 publicités pour l'affichage, et 4865 pour Internet.

Deux tiers des manquements impliquent le genre « féminin » (mais c'est peut-être aussi parce que les femmes sont sur-représentées dans la publicité en général).

### **Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique**

Analyse sur une période donnée :

- Temps de parole de chacun des deux sexes/temps de parole
- Nombre de femmes-hommes invité-e-s en temps qu'expert-e-s/nombre total d'experts invités

Analyse des supports émis au regard des éléments d'analyse de l'ARPP : dignité de la personne humaine (pas de nudité sans rapport avec le produit, pas de représentation dégradante, pas de réduction d'un sujet au statut d'objet sexuel), pas de reprise des clichés négatifs sur les hommes ou les femmes (cliché de la "blonde"), et respect des critères de décence (pas de violence, de soumission, d'actes sexuels).

### **À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

- Association H/F : <http://www.hfrhonealpes.fr>
- ARPP : <http://www.arpp-pub.org>
- Fréquence écoles : <http://frequence-ecoles.org>

**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- Les filles ont une meilleure scolarité et une meilleure réussite scolaire que les garçons : c'est 70 % d'une génération chez les filles qui obtient un bac (tous types confondus) pour 59 % chez les garçons.
- Les filles sont scolarisées plus longtemps : 18,9 années en moyenne pour les filles, contre 18,4 pour les garçons.
- 15 % des garçons sont en difficulté de lecture contre 9 % des filles en 2008.
- Les filles redoublent moins souvent que les garçons quel que soit le milieu social d'origine.
- Les femmes sont souvent majoritaires en cursus licence et en master, mais pas en doctorat.
- 40 % des filles choisissent une filière scientifique contre 27 % en section littéraire, les garçons désertant fortement cette dernière au profit de la première : les filles sont minoritaires en filière scientifique (45 %) et majoritaires en filière littéraire (21 % de garçons). Post-bac, les filles des filières scientifiques ne continuent pas dans ces voies (peu de filles en classes prépas scientifiques).
- Les filles obtiennent plus généralement un passage en seconde générale et technologique que les garçons, car on pense qu'il y aura moins de possibilité pour les filles au niveau des diplômes professionnels.
- Les filières professionnelles sont très marquées par les normes et les stéréotypes de sexe : les filières de production aux garçons, de services aux filles.

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :**

- L'éducation culturelle des filles tend à développer chez elles une autocensure, un manque de confiance en leurs capacités, ce qui conduit en matière d'orientation scolaire à l'exemple suivant : « Quand ils et elles se jugent très bon en français, 1 garçon sur 10 va en série L contre 3 filles sur 10 ; quand ils et elles se jugent très bon en mathématiques, 8 garçons sur 10 vont en mathématiques contre 6 filles sur 10 ».
- Cette autocensure ne sera pas corrigée par le « système » : « neutralité » des conseils de classe, intérêt plus grand porté aux choix d'orientation des garçons par les professionnels. Par ailleurs, les observations de classe (enregistrements vidéo), montrent que les enseignant-e-s, dans les classes mixtes, sans en avoir conscience, interagissent nettement plus avec les garçons qu'avec les filles (dans une proportion de deux tiers/un tiers). Lorsqu'ils-elles essaient de rétablir des interactions plus équilibrées, les garçons se plaignent d'être négligés et les enseignant-e-s aussi ont l'impression qu'ils-elles les négligent. Ce qui prouve bien que la norme explicite de traitement égal de toutes et de tous dissimule en réalité une norme qui commande de « favoriser » les garçons. Enfin, les enseignant-e-s interrogent plus souvent et plus longtemps les garçons que les filles.

*Sources :*

*Françoise Vouillot, Joëlle Mezza, Marie-Laure Steibruckner, Laurence Thiénot. Orientation scolaire et discrimination : quand les différences de sexe masquent les inégalités. La documentation française, Paris, 2011*

*Florence Defresne, Michel Quéré, Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, 2010.*

*Discriminations à l'école, rapport relatif aux auditions sur les discriminations en milieu scolaire, 22 septembre 2010.*

*Leila Acherar, Filles et garçons à l'école maternelle, juin 2003*

*Nicole Mosconi, 2001, « Comment les pratiques enseignantes fabriquent de l'inégalité entre les sexes » Les dossiers des sciences de l'éducation, n° 5, p. 97-109.*

- Actions relatives aux choix d'orientation : ce sont les filles, et seulement elles qui ont été interpellées comme devant changer leurs habitudes, élargir leur choix, se libérer des stéréotypes, étant sous-entendu que les garçons eux savaient choisir les bonnes filières et les bons métiers.

### **DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Former et professionnaliser les acteurs de l'éducation (enseignants mais aussi ATSEM).
- Faire attention aux manuels utilisés (contiennent-ils des stéréotypes ?).
- Faire attention aux termes utilisés lors de la communication à l'oral.
- Nécessité d'instituer une formation initiale obligatoire des acteurs et actrices de l'éducation et de l'orientation sur la question des discriminations et des inégalités de sexe. Il est illusoire de considérer qu'une « bonne information » serait à elle seule suffisante pour faire tomber les résistances et désarmer les stéréotypes.
- Remarquer que l'absence des garçons dans les secteurs du soin, de l'éducation, du social n'est jamais posé comme un problème...

### **Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique :**

- Nombre de supports de lecture prônant une thématique égalité utilisés/nombre de supports de lecture utilisés
- Nombre de formations égalité suivies (prévention violences/lutte contre les stéréotypes)/Nombre de formations suivies
- Nombre d'interactions adultes-filles adultes-garçons/Nombre d'interactions totales adultes-jeunes
- Nombre d'activités intégrant une réflexion sur la construction sociale du « féminin » et du « masculin »/Nombre d'activités proposées

### **À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

- Ressources de littérature non sexiste : l'association lab-elle <http://www.lab-elle.org> ou l'atelier des merveilles <http://ateliermerveille.canalblog.com/tag/egalite>
- Comprendre les stéréotypes, analyser sa pratique : Institut Egaligone [www.egaligone.org](http://www.egaligone.org)
- Comprendre les médias : Fréquence Écoles <http://www.frequence-ecoles.org>
- Prévenir les violences sexistes entre jeunes : Filactions <http://www.filactions.org/site/>
- Comportement sexiste : guide d'intervention en milieu scolaire [http://www.rhone.gouv.fr/content/download/13648/74956/file/Comportements\\_sexistes-2](http://www.rhone.gouv.fr/content/download/13648/74956/file/Comportements_sexistes-2)
- Eduquer à une sexualité respectueuse et consentie : MFPF <http://www.planning-familial.org/content>
- Débats sur le respect : Le printemps de la jupe et du respect <http://www.printempsdelajupe.com>

**SITUATION ACTUELLE: QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- 100 % de garçons dans les stades, 95 % dans les skates parcs, 80 % dans les salles et lieux de répétition des musiques actuelles
- Décrochage des jeunes filles des activités publiques à partir de 12 ans sauf pour des activités très connotées « féminines »

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS**

- Géographie des sexes: on imagine la présence (et la protection) des femmes dans l'espace public par la valorisation de leur rôle maternel au sein de couloirs de circulation, parc pour jeunes enfants, « maisons » de l'enfance, de la parentalité. Les filles qui pratiquent le skate (5 %) sont souvent bien acceptées car elles sont en général performantes et qu'elles ont adopté le comportement et les tenues des garçons.
- Les aménagements d'espaces publics se pensent « neutres » mais ne le sont pas. Les subventions publiques bénéficient donc principalement aux garçons.
- La prévention de la délinquance par le sport et les loisirs a conduit à n'investir que pour les garçons renforçant par là-même une socialisation viriliste, sexiste et homophobe.

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR:**

- Programmer des activités dites masculines (de rugby et de skate...) pour les filles dans des espaces réservés dans un premier temps si le besoin s'en fait sentir puis sur les mêmes lieux;
- Programmer des activités dites « féminines » (danse notamment...) pour les garçons en travaillant notamment sur le vocabulaire « viriliste » à mettre en avant.
- Permettre l'accès des maisons de quartiers, centres sociaux aux filles en limitant le zonage des garçons devant ces lieux par la création d'un espace de discussion à l'intérieur.
- Afficher et rappeler la loi à l'intérieur des espaces de loisirs et d'activités.

**Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique**

- Nombre d'activités non stéréotypées/nbre d'activités proposées
- Évolution de la répartition du nombre de filles/garçons en fonction des activités

**À qui m'adresser? Qui peut m'aider?**

- Aménagements des espaces: Robin des villes  
<http://www.robinsdesvilles.org>

Sources:

*Les périphéries urbaines  
entre normes et innovations.*

*Les villes du Sud de  
l'Europe. Colloque de  
Bordeaux, juin 2008*

*De nouveaux modèles de  
virilité: musiques actuelles  
et cultures urbaines. Yves  
Raibaud*



**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- Les femmes ne représentent que 37 % des licenciés des fédérations sportives et 36% des sportifs de haut niveau.
- Les activités sportives les plus pratiquées par les femmes sont l'équitation, le tennis, la gymnastique, le basket-ball. Les femmes représentent 82,5 % des licenciés de la Fédération française d'équitation ; 78,8 % des licenciés de la Fédération française de gymnastique. Mais elles ne sont que 4,5 % à avoir une licence à la Fédération française de football.
- La pratique féminine est plus axée vers le loisir, la convivialité et le lien social et moins axée sur la compétition. Elle est également fortement conditionnée par la situation sociale: Seulement 32 % des filles pratiquent un sport dans les ZEP, contre 80 % dans les classes moyennes et supérieures.
- 10,5 % de femmes directrices de CREPS
- 21 % des postes d'inspection, de professeur-e- et de conseiller-e-
- 12,5% (14 femmes sur 115) présidentes de fédérations sportives
- 14,61 % femmes arbitres et juges de haut niveau
- Au regard du respect de la représentativité des femmes licenciées au sein des bureaux des fédérations sportives, 66 fédérations respectent ces dispositions réglementaires, soit 61,1% des fédérations agréées. Elles étaient 15 de moins en 2009 et représentaient 47,2% des fédérations agréées.
- La part des femmes déclarant la pratique d'une activité sportive s'est accrue de 11 points en 10 ans (de 2000 à 2010) tandis que celle des hommes n'a augmenté que de 5 points (à champ constant, individus de moins de 75 ans).
- Les magasins de sport: 85 % des dirigeants sont des hommes, alors qu'à l'intérieur des boutiques, les femmes occupent des postes de caissières ou vendeuses.
- JO: désormais, la quasi-totalité des disciplines sportives et olympiques comportent des épreuves masculines et féminines. Cependant, il existe toujours de fortes disparités dans le nombre d'épreuves: les épreuves masculines sont plus nombreuses que les épreuves féminines. Cela a des répercussions sur le nombre de médailles distribuées (moins pour les femmes).
- La moindre couverture médiatique des compétitions et exploits des sportives (faible retransmission télévisuelle, exemple: en septembre 2010, Teddie Riner et Lucie Decosse tous les deux champions du monde ; 606 articles de presse contre 156 pour Lucie Decosse soit quatre fois moins!).

Source:

Rapport 2010-2011. Égalité des femmes et des hommes dans le sport. Délégation aux droits des femmes du Sénat

Mise à jour 2014 - Ministère des Sports

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS:**

- La question du corps féminin, de sa visibilité pour soi-même et les autres au niveau de la pratique loisir comme la compétition
- L'imprégnation des consciences quant à la moindre capacité sportive, réelle ou supposée, des femmes

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Promouvoir un égal accès des femmes et hommes à l'ensemble des pratiques sportives en s'efforçant de lutter contre la diffusion de stéréotypes qui tendent à réserver une activité sportive à un seul sexe (« la danse c'est pour les garçons ! » ou « le foot c'est pour les filles ! »).



## ➤ Loisir :

- Prêter attention aux conditions de desserte des équipements sportifs par les transports en commun (car les femmes prennent plus souvent les transports en commun).
- Attirer la pratique féminine en utilisant le registre social du « féminin » : insister sur le côté « loisir », « lien social », et le côté « sport-santé » du sport visé.
- Proposer des activités concomitantes parent-enfant, ou des temps d'accueil pour les jeunes enfants (partenariat avec des structures d'accueil ?) ».

- Encourager la labellisation des associations qui s'impliquent dans le sport féminin.
- Promouvoir l'application des dispositions prévues par l'article 63 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes<sup>1</sup> au sein de l'ensemble des associations sportives ; mettre en place un réseau de femmes dirigeantes, et assurer un système de parrainage des nouvelles dirigeantes sportives.

**Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique**

- Évolution du nombre de licenciées- licenciés/Nombre total de licences
- Nombre de pratiquantes- pratiquants en fonction des séances/Nombre total de personnes par séances

**À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

Le ministère chargé des sports :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/le-sport-pour-tous/Sport-au-feminin-11071/>

Pôle ressources national sport, éducation, mixités, citoyenneté (PRNSEMC), CREPS PACA : <http://www.semc.sports.gouv.fr>

Sites d'information :

- Femmes de sport <http://www.femmesdesport.com/>
- Sportiva <http://www.sportiva-infos.com/>

1- Lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25%, les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garantie dans les instances dirigeantes une proportion minimale de 40% des sièges pour les personnes de chaque sexe. Lorsque la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25%, les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garantie dans les instances dirigeantes de la fédération une proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe pouvant prendre en compte la répartition par sexe des licenciés, sans pouvoir être inférieure à 25%

**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- Dans l'ESS, l'emploi des femmes est très majoritaire (66 % des effectifs salariés sont des femmes) contrairement au secteur privé où les hommes représentent plus de 60 % des emplois. Ces femmes ont majoritairement plus de 40 ans (55 % des effectifs féminins).
- Où travaillent-elles ? Dans les associations, les mutuelles et les fondations (70 % de l'équipe salariée est féminine). Elles sont principalement dans l'action sociale (75 % de femmes), dans l'enseignement (63 %), dans la santé (79 %), et dans les activités financières (61 %).
- Le taux de féminisation de l'encadrement supérieur (le fait d'être cadre) est une caractéristique commune à l'ESS (54 % de cadres sont des femmes) et au secteur public (55 %). L'ESS se démarque alors de l'économie privée, où le taux n'est que de 30 % de femmes cadres.
- Le temps complet est beaucoup plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (55 % des femmes sont à temps complet, tous secteurs confondus, contre 75 % des hommes).
- Les femmes sont presque à égalité par rapport aux hommes dans le nombre de postes en CDI dans l'ESS. Il y a même une différence dans l'action sociale, où 78 % des postes en CDI sont occupés par des femmes contre 67 % par des hommes.
- Mais 78 % des salariées femmes sont en CDD contre 22 % des hommes.
- Écarts de salaire : 29 000 euros en rémunération annuelle brute pour les femmes, contre 35 500 euros pour les hommes, tous secteurs d'activité et entreprises confondus.
- Les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur associatif (70 % des salariés sont des femmes) : plus de perspectives d'emplois, mais des emplois souvent médiocres (CDD, emplois aidés, temps partiels) ; un plafond de verre moins important : les femmes peuvent accéder plus facilement aux postes de cadres, mais ce sont des cadres aux responsabilités limitées (nombre de salariés peu élevé, pas de sécurité de l'emploi en raison de financements aléatoires des associations) ; des écarts de salaire moindres avec les hommes, mais des salaires globalement plus bas.

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :**

- Bien que l'ESS repose sur une conception de co-gouvernance, de co-construction, les mécanismes de répartition des rôles et pouvoirs entre les femmes et les hommes sont reproduits, prouvant ainsi leur forte imprégnation inconsciente.
- La création d'entreprise est pensée « au masculin ». Une femme cheffe d'entreprise peut encore n'être pas prise au sérieux lors d'une demande de prêt bancaire sauf dans le cadre du « micro-crédit ».

Source :

*L'ESS au féminin : et si tout le monde y gagnait ? Retour sur la rencontre du 16 novembre 2011 par le Collectif FemmESS*

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Le respect du cadre légal et réglementaire du droit du travail : Les entreprises de l'ESS sont soumises aux mêmes obligations en matière d'égalité professionnelle que les entreprises privées. Ainsi, en 2010 un accord global a été signé sur l'égalité hommes/femmes dans le secteur de l'ESS, portant sur 6 domaines : le recrutement, la formation, la mobilité professionnelle, l'égalité salariale, les congés liés à la parenté et l'organisation des temps de travail.
- Les services à la personne : réflexion indispensable sur la masculinisation de la profession, la professionnalisation des parcours et l'organisation des temps de travail des salarié-e-s.

**Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique**

- Reportez-vous à la fiche « diagnostic employeur »

**À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

- Les CRESS : chambres régionales de l'économie sociale et solidaire :  
**CRESS Rhône-Alpes : [www.cress-rhone-alpes.org](http://www.cress-rhone-alpes.org)**



**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- Les coopératives agricoles comptent (données 2009) 68 % d'hommes dans leurs effectifs (56 % chez les OS, 75 % s'agissant des emplois de maîtrise et 78,5 % pour les ingénieurs et cadres). La partie logistique de l'activité n'emploie que 11 % de femmes. Les femmes représentent 40 % de la population salariée agricole avec un effectif de 657 000 personnes. Parmi les femmes salariées, 39 % travaillent dans la viticulture, 33 % dans les cultures spécialisées, 16 % dans les cultures et élevages non spécialisés.
- La part de femmes chefs d'exploitation ou co-exploitantes est de 27 % en 2010 (mais la majorité restent co-exploitantes). Même si les agricultrices s'installent de plus en plus dans un projet professionnel personnel, la grande majorité accède encore au métier par mariage.
- 60 % des femmes cheffes d'exploitation ou co-exploitantes ont plus de 50 ans (elles succèdent à leurs maris lors de leur retraite).
- Féminisation plus élevée dans les exploitations avec ovins, caprins et autres herbivores, et dans les exploitations spécialisées dans le maraîchage et l'horticulture, et dans la viticulture. Ce sont des exploitations généralement de taille plus petite. Plus de femmes sont engagées dans l'agriculture biologique (les femmes sont plus sensibles à l'environnement, et à la qualité alimentaire ou ces créneaux récents laissent plus de place aux femmes).
- Spécificité du métier d'agricultrice : elles ont plus recours à la vente en circuit court (contact direct avec le consommateur), elles proposent plus souvent des hébergements touristiques ou des activités de loisir.
- Le niveau de formation des exploitantes s'est considérablement élevé et est en moyenne supérieur à leurs homologues masculins mais 8,6 % des femmes accèdent à la formation continue contre 13,8 % des hommes.

Sources :

*Les femmes dans le monde agricole - centre d'études et de prospectives du ministère de l'agriculture n° 38 mars 2012.*

*Quelle place pour les femmes dans l'agriculture au 1er janvier 2009 - Direction des études des répertoires et des statistiques de la MSA.*

*EGAL' AGRI, métiers d'un nouveau genre : Comment permettre l'égalité d'accès aux métiers agricoles pour les femmes et les hommes en pays beaujolais élargi ? MdEF en Pays Beaujolais Elargi et la Chambre d'Agriculture*

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :**

- Les responsables de formation attendent que la conduite d'engins agricoles soit innée.
- Freins de l'accès à la formation continue : se sentir autorisée/légitime à suivre une formation – S'autoriser/être autorisée à s'absenter de l'exploitation (et être remplacée ?)
- L'idée du chef de famille, du « l'agriculteur bon père de famille » empêche de prendre au sérieux une fille voulant reprendre une exploitation.
- Les aides à l'installation sont plus difficiles à obtenir pour une femme que pour un homme.
- Certains produits sont nocifs pendant la grossesse, nocifs pour la fertilité, davantage associée aux femmes qu'aux hommes.

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- La loi d'orientation agricole de 1999 institue le statut de « *conjoint collaborateur* » : cela permet une reconnaissance professionnelle du travail des femmes et une amélioration de leur protection sociale. Depuis 2005, ce statut a été étendu aux personnes pacsées. Ce changement des statuts a permis non seulement la croissance de l'emploi féminin dans l'agriculture, mais aussi la visibilité de celui-ci. Le mari et la femme deviennent associés (statut juridique) et non plus seulement époux (statut matrimonial). Sans statut professionnel, les femmes ne bénéficient ni de protection sociale, ni de droits à la retraite : continuer à promouvoir ce statut protecteur.
- Trouver des pionnières pouvant montrer que les femmes peuvent être agricultrices.
- Communiquer sur les métiers agricoles avec le CIO et l'éducation nationale.
- Mettre en place une animation de sensibilisation auprès de jeunes sur les stéréotypes de sexe en agriculture (jeu des parcours de vie) + témoignages.

**À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?**

- Ministère de l'agriculture et ses représentations régionales, les DRAAF (directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)  
<http://agriculture.gouv.fr>
- **Chambre d'agriculture :**  
<http://rhone-alpes.synagri.com>

**SITUATION ACTUELLE : QUAND LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES**

- Les femmes représentent 46 % de la population active, mais seulement 30 % sont créatrices d'entreprises.
- La taille moyenne de leurs entreprises est de 2,1 salariés ETP, contre 2,5 salariés ETP pour les hommes.
- Les femmes créent avec des ressources moindres et donc prennent moins de risques.
- 49 % des femmes ont le bac ou + (contre 44 % chez les hommes)
- Statut antérieur : 25 % étaient inactives, contre 10 % chez les hommes.
- 3 ans après la création : le taux de survie de l'entreprise d'une femme est de 60 %, contre 65 % pour l'entreprise d'un homme.

**LES FREINS À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :**

- Hérité sociale : reproduction du schéma familial si on a eu des parents entrepreneurs, hérité plus accentuée chez les hommes.
- La création d'entreprise est pensée « au masculin ». Une femme cheffe d'entreprise peut encore n'être pas prise au sérieux lors d'une demande d'accompagnement à la création (notamment dans un secteur dit « masculin ») ou de prêt bancaire sauf dans le cadre du « micro-crédit »... or le sous-financement dans la création met en danger la survie de l'entreprise
- Les femmes créatrices sont plus diplômées que les hommes mais sur un parcours professionnel moins adapté au statut d'entrepreneur (moins d'expériences managériales). Aussi, les femmes créatrices d'entreprise créent plus souvent dans un secteur d'activité qui n'est pas celui dans lequel elles travaillaient auparavant (ce qui accroît le risque d'échec). Elles créent dans un domaine qui leur fait envie, qui s'accorde avec un épanouissement personnel. De ce fait, elles bénéficient souvent d'une moindre expérience professionnelle en lien direct avec le secteur dans lequel elles entreprennent.
- La création par les femmes, compte tenu de la construction sociale du « féminin », nécessite notamment un accompagnement quant à l'évaluation du revenu prévisionnel et quant à l'impact de la création sur l'organisation familiale.

**DES PROPOSITIONS POUR AGIR :**

- Intégration des contraintes spécifiques de la création d'entreprise par les femmes compte tenu de la construction sociale du « féminin » par les accompagnateurs de projets.
- Lutte contre les représentations stéréotypées génératrices d'autocensure ; diversification des cursus ; développement des capacités de management et création d'un esprit d'entreprise par les réseaux.

*Sources :*

*Sites Internet de : Paris pionnières, l'APCE : Agence pour la création d'entreprises, Lyon ville entrepreneuriat. L'entreprenariat au féminin.*

*Avis et rapport du Conseil économique social et environnemental 2009. Chiffres INSEE 2006*

- Antenne spécialisée au sein de l'Agence pour la création d'entreprise APCE, en s'inspirant du modèle du Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec : plateforme centrale d'information, afin de faciliter le repérage, car toutes les informations d'aide aux femmes sont actuellement très dispersées.
- Visibilité des réseaux de cheffes d'entreprises

### À qui m'adresser ? Qui peut m'aider ?

#### Structures d'accompagnement :

- APCE : agence pour la création d'entreprise [www.apce.com](http://www.apce.com)
- Les chambres de commerces et d'industrie  
<http://www.cci.fr/web/portail-acfci/accueil>
- Les centres d'information des femmes et des familles (CIDFF)  
[www.creationaufeminin-cidff69.org](http://www.creationaufeminin-cidff69.org)
- Fédération pionnières : incubateurs au féminin de services innovants  
<http://www.federationpionnieres.org>
- Le parcours NACRE : accompagnement individuel par des professionnels de la création et la reprise d'entreprise  
<http://www.emploi.gouv.fr>
- RACINES : réseau d'accompagnement des créations et des initiatives avec une nouvelle épargne de solidarité  
<http://racines-clefe.com>
- IRFED : institut international de formation et de conseil à la création d'entreprise pour les femmes en Ile-de-France  
[www.irfed-europe.org](http://www.irfed-europe.org)
- Lyon entrepreneuriat : réseau d'accompagnement à la création, reprise, transmission d'entreprise dans le Grand Lyon  
[www.lyon-ville-entrepreneuriat.org](http://www.lyon-ville-entrepreneuriat.org)
- Le CIDFF du Rhône  
<http://www.creationaufeminin-cidff69.org>

#### Financement :

- France active : favoriser la création individuelle grâce à un financement solidaire  
<http://www.franceactive.org>
- France initiative : réseau de financement de la création d'entreprise  
<http://www.initiative-france.fr>
- BPI France (ex OSEO) : établissement public avec pour mission de soutenir l'innovation et la croissance des PME  
<http://www.bpifrance.fr>
- Le Fonds de Garantie aux Initiatives Féminines (FGIF) : une caution pour favoriser l'accès au crédit bancaire  
<http://femmes.gouv.fr/dossiers/egalite-professionnelle/entrepreneuriat-des-femmes/le-fgif-un-dispositif-pour-favoriser-lacces-au-credit-bancaire>

**Réseaux de femmes cheffes d'entreprises :**

- Action'elles: [www.actionelles.com](http://www.actionelles.com)
- Force Femmes: réseau d'accompagnement pour les femmes de plus de 45 ans: [www.forcefemmes.com](http://www.forcefemmes.com)
- Réseau Femmes-business Angels: [www.femmesbusinessangels.org](http://www.femmesbusinessangels.org)
- Agir avec elles en Beaujolais: [www.agir-avec-elles.fr](http://www.agir-avec-elles.fr)
- Les dirigeantes de Seine et Marne [www.dirigeantes-actives77.fr](http://www.dirigeantes-actives77.fr)
- Supplément Dames: [supplementdame.wordpress.com](http://supplementdame.wordpress.com)

**Vos indicateurs possibles pour établir votre veille statistique**

- Nombre de créateurs et de créatrices suivi-e-s/Nombre total de créations accompagnées
- Nombre d'accompagnateur-trice(s) formé-e-s à la prise en compte des contraintes spécifiques de la création d'entreprise par des femmes/Nombre total de personnes formées

# Aide mémoire égalité

*Retrouver compilés dans cet aide mémoire les « comment agir » des rubriques précédentes :*

*À mettre en œuvre en fonction des possibilités...*

Actions	Échéancier	observations
<b>Lisibilité politique de l'engagement en faveur de l'égalité</b>		
L'égalité femmes hommes est inscrite dans mon projet associatif		
Je vérifie mes supports de communication et mes documents de travail afin que ne soient pas véhiculés des stéréotypes de genre tant dans les images, que dans le texte.		
Je donne une visibilité à l'investissement des bénévoles féminines : en féminisant leurs fonctions (et vice versa).		
Je communique sur mes actions « égalité » En externe En interne		
<b>Gouvernance associative</b>		
Je mets en place un fonctionnement associatif favorisant l'accès de tout-e-s aux responsabilités		
Je limite le cumul des mandats électifs et je réduis la durée des mandats		
Je développe la collégialité, la cogestion des responsabilités		
J'organise des formes de tutorat pour accompagner la prise de responsabilités		

Actions	Échéancier	observations
<p><b>Prise en compte des contraintes familiale de mes bénévoles</b></p>		
<p>Conscient de l'impact des charges familiales sur le temps disponible, je programme les temps de réunion et de concertation en conséquence</p>		
<p>Je propose des CESU pré-financés, je prends en compte les coûts liés aux obligations familiales, j'organise des modalités de garde ou des activités conjointes enfants-parents bénévoles</p> <p><b>Formation des bénévoles</b></p> <p>(en lien avec le thème précédent) Mes lieux et temps de formation prennent en compte la parentalité</p>		
<p>Je forme mes bénévoles à la prise de parole en public, à l'assertivité et à tout autre technique qui permet la mise en valeur de l'individu</p>		
<p>Je propose des sensibilisations à l'égalité</p>		

Actions	Échéancier	observations
<p><b>Mes obligations d'employeurs de +de 50 salariés</b></p> <p>Je rédige annuellement un rapport de situation comparée RH</p> <p>Je l'analyse dans un compte rendu annuel de l'égalité.</p> <p>Ces documents sont adressés aux salarié-e-s</p>		
<p>Je mets en place des actions de discriminations positives si la situation l'exige (rattrapage salarial, formation spécifique)</p> <p>Je rédige mes offres d'emplois en respectant la mixité dans l'intitulé des postes et des compétences attendues</p> <p><b>Employeurs: Actions formation</b></p> <p>Mes lieux et temps de formation prennent en compte la parentalité</p>		
<p>J'encourage mes agents à la prise de parole en public, à l'assertivité et à toute autre technique qui permet la mise en valeur de l'individu</p>		
<p>Je sensibilise mes cadres et mes agents à des formations à l'égalité (notamment professionnelle)</p>		

## Actions

## Échéancier

## observations

**Employeurs : Actions «Articulation des temps»**

J'ai une charte de gestion du temps

Le système des horaires de travail, des RTT permet la conciliation des temps (plage variable, annualisation des temps, récupération,...)

J'invite les pères à prendre part aux temps familiaux (actions de communication, incitation à une prise régulière des RTT, des congés enregistrés sur le CET, arbre de Noël...)

J'organise des journées porte ouverte « enfants dans l'association »

J'informe mes salariés sur les conséquences du temps partiel en matière de salaire et de retraite

En général, mes réunions ne commencent pas avant 09 h 00 et ne se terminent pas après 17 h 00

J'ai une action sociale en faveur de mes salariés qui propose :

- Des CESU
- Des services de conciergerie
- Des séjours vacances pour les enfants
- Des places de crèches, de garderie

**Prise en compte de l'égalité dans mes actions****En amont :**

J'ai construit mon action avec des femmes et des hommes

J'ai analysé mon public cible

J'ai défini des objectifs et des indicateurs

J'ai adopté des visuels et des textes non stéréotypés

**Pendant l'action :**

Je suis cette question lors de mes CA, « copil », « cotech »...

J'ai un suivi statistique ventilé par sexe

J'apporte les corrections nécessaires en fonction des éléments constatés

*Au-delà des références citées dans les diagnostics...*

■ Culture	page 16 - 17
■ Médias	page 18 - 19
■ Éducation	page 20 - 21
■ Équipements et loisirs socio-éducatifs	page 22
■ Sport	page 23 - 24
■ Économie sociale et solidaire	page 25 - 26
■ Agriculture	page 27 - 28
■ Création d'entreprise	page 30 - 31

*...en voici d'autres (non exhaustives)...*

- ▶ **Services de l'État:** Réseau du ministère des Droits des femmes  
<http://femmes.gouv.fr>

*Travaux nationaux:*

- ▶ Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes  
<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>
- ▶ Commissariat général à la stratégie et à la prospective  
<http://www.strategie.gouv.fr/publications/lutter-contre-stereotypes-filles-garcons>
- ▶ Conseil supérieur de l'audiovisuel  
<http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-etudes/Les-etudes-du-CSA/Etudes-sur-les-stereotypes-feminins-qui-peuvent-etre-vehicules-dans-les-series-de-fiction-les-emissions-de-divertissement-et-d-animation>

*Ce guide est le fruit d'un travail collectif réalisé à la direction départementale de la cohésion sociale du Rhône par :*

■ Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité

**Claire LACHÂTRE**

**Sasha MONNERON**

[droitsdesfemmes@rhone-alpes.pref.gouv.fr](mailto:droitsdesfemmes@rhone-alpes.pref.gouv.fr)

■ Mission vie associative

**Natacha LACROIX-BAUDRION**

[ddcs-jsva@rhone.gouv.fr](mailto:ddcs-jsva@rhone.gouv.fr)

**Publication**

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

DJEPVA - Bureau du développement de la vie associative

95, avenue de France - 75650 Paris CEDEX 13

**Conception graphique**

**Colette Vernet**

**Photos**

**Hervé Hamon**

# ÉGALITÉ

LE

# GUIDE

**Retrouvez toutes les informations  
et les coordonnées des points d'appui à la vie  
associative sur le portail officiel**

**[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)**



2015

# MA SANTE EN MARCHÉ POURQUOI ?

METTRE SON CORPS EN MOUVEMENT

GARDER LA FORME

PRESERVER SON  
CAPITAL SANTE

PRATIQUER ENSEMBLE AVEC  
PLAISIR

BIEN VIEILLIR EN RESTANT  
ACTIF



**SPORT EDUCATION**

Fédération sportive de

la **ligue** de  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



### L'UFOLEP inaugure son 1er spot de marche nordique

Samedi 10 octobre dernier, l'UFOLEP, en collaboration avec le comité départemental UFOLEP de la Haute-Vienne et de l'association Bonnac Rando, a inauguré son 1er spot de marche nordique dans la commune de Bonnac-la-Côte.

L'inauguration s'est déroulée sous un beau soleil et en présence de nombreuses personnes venues également pour l'ouverture d'un nouveau gymnase situé à proximité.

L'association support Bonnac Rando a permis à une quarantaine de marcheurs de fouler les 4 circuits balisés du spot de plein-air. Les participants ont pu s'échauffer grâce aux exercices expliqués sur les panneaux et effectuer des jeux en fin de parcours.

Le comité départemental UFOLEP de la Haute-Vienne souhaite faire vivre pleinement ce spot de marche nordique en réalisant des séances d'initiation auprès de différentes associations et en mettant à disposition des bâtons. Le comité réfléchit également aux futures possibilités de formations d'animateurs sur l'activité marche nordique.

Le Maire de Bonnac-la-Côte, le comité départemental UFOLEP de la Haute-Vienne, l'association Bonnac Rando et l'UFOLEP Nationale se félicitent de ce bel événement d'ouverture qui crée une nouvelle dynamique dans l'animation de la vie associative et sportive locale !



## Vie sportive

Le projet de parcours de marche nordique s'inscrit dans la volonté de valoriser le patrimoine local, de créer du lien avec les associations support et de promouvoir l'activité.

Les comités UFOLEP de l'Eure-et-Loire, de la Haute-Vienne et de l'Yonne sont les premiers à recevoir un ensemble des panneaux qui balisent les parcours de marche nordique. Ceux-ci sont composés d'un panneau d'accueil, de 4 panneaux d'exercices et d'échauffement et de panneaux de balisage.

Pour visualiser l'ensemble des spots de marche nordique UFOLEP sur le territoire [cliquez ici](#).



### *A propos de l'UFOLEP*

*L'UFOLEP, fédération sportive affiliée de la Ligue de l'enseignement agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, organise des activités physiques et sportives dans une dimension éducative et sociale renforcée. L'UFOLEP construit sa démarche dans un souci de placer le bénéficiaire au cœur du projet.*

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

### **Contacts presse :**

UFOLEP

Benoit GALLET - DTN Adjoint en charge du pôle Sport et éducation - [bgallet.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr) -

01.48.53.97.73

Noémie VINCENT – Chargée de communication – [nvincent.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:nvincent.laligue@ufolep-usep.fr) – 01.48.53.97.58

